



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Conseil supérieur
des programmes

Enseignement moral et civique du cours préparatoire jusqu'à la classe terminale

Janvier 2024

Sommaire

PRÉAMBULE	4
Les valeurs et les principes de la République.....	4
La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen	4
La citoyenneté républicaine et les échelles de l'engagement	5
Les compétences.....	6
Progressivité.....	7
Méthodes.....	7
EMI	8
EDD.....	8
ÉCOLE PRIMAIRE	10
CP	10
SE DÉCOUVRIR COMME INDIVIDU ET ÉLÈVE	10
CE1	13
RESPECTER LES AUTRES	13
CE2	15
APPRENDRE ENSEMBLE ET VIVRE ENSEMBLE.....	15
CM1	17
FAIRE SOCIÉTÉ.....	17
Textes à lire	18
CM2	19
VIVRE EN RÉPUBLIQUE.....	19
Textes à lire	23
COLLÈGE	24
SIXIÈME	24
APPRENDRE À VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE.....	24
Textes à lire	27
CINQUIÈME	28
FRATERNITÉ, ÉGALITÉ ET SOLIDARITÉ.....	28
Textes à lire	32
QUATRIÈME	33
DÉFENDRE LES LIBERTÉS	33
Textes à lire	36
TROISIÈME	37
FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE.....	37

Textes à lire	40
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE.....	41
SECONDE.....	41
DROITS, LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉ	41
Textes à lire	44
PREMIÈRE.....	45
COHÉSION ET DIVERSITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE.....	45
Textes à lire	48
TERMINALE	49
LA VIE DÉMOCRATIQUE : DÉBAT, DÉLIBÉRATION ET PRISE DE DÉCISION	49
Textes à lire	52
CYCLE CAP	53
DROITS, LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉ	53
COHÉSION ET DIVERSITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE.....	57
Textes à lire	60
LYCÉE PROFESSIONNEL	61
SECONDE.....	61
DROITS, LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉ	61
Textes à lire	64
PREMIÈRE.....	65
COHÉSION ET DIVERSITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE.....	65
Textes à lire	68
TERMINALE	69
LA VIE DÉMOCRATIQUE : DÉBAT, DÉLIBÉRATION ET PRISE DE DÉCISION	69
Textes à lire	71

PRÉAMBULE

Le programme d'enseignement moral et civique (EMC) répond à l'ambition que nourrit l'École de la République de former les élèves à l'exercice et à une conscience claire de leur citoyenneté. Il les aide à élaborer une idée du bien public qui transcende leurs intérêts particuliers. Il structure leur parcours citoyen et l'enrichit en assurant la progressivité de leur apprentissage civique.

Le programme d'enseignement moral et civique déploie l'ensemble des dimensions éthiques et politiques de la citoyenneté, depuis les rapports interpersonnels des enfants et des adolescents dans et hors de la classe, jusqu'à leur engagement dans la vie économique, sociale et politique, dont les enjeux sont tout à la fois locaux, nationaux et mondiaux. Le programme assure une connaissance du cadre institutionnel de la République française ainsi que de l'Union européenne. Il participe pleinement à l'éducation aux médias et à l'information (EMI) ainsi qu'à l'éducation au développement durable (EDD). Il met en avant la dimension humaine des relations sociales, politiques, économiques et culturelles, en contribuant à développer la capacité d'empathie des élèves. Enfin, il développe et consolide des compétences qui permettront aux futurs adultes de contribuer à résoudre les problèmes collectifs de leur temps.

Conçu dans la perspective de la cohérence et de la progressivité des cycles d'apprentissage, le programme d'enseignement moral et civique présente distinctement, pour chaque année, les contenus et les notions que les professeurs étudient avec leurs élèves. Il propose des démarches et indique des sources et des ressources dans lesquelles puiser, ainsi que des éléments extérieurs et des dispositifs existants auxquels le corréliser. Le programme d'enseignement moral et civique a également vocation à susciter des démarches de labellisation, des partenariats avec les collectivités territoriales ou le monde associatif, ainsi que de multiples projets pédagogiques.

L'ambition du programme est d'ouvrir l'enseignement moral et civique sur le monde extérieur, tantôt saisi dans sa proximité, en l'inscrivant dans une logique de territoire (l'école ou la commune), tantôt appréhendé dans sa globalité (la nation, l'Europe et le monde, l'écosphère), sans omettre les enjeux de l'univers numérique dans lequel nous sommes de plus en plus engagés.

Les valeurs et les principes de la République

Le Code de l'éducation dispose depuis 2005 « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République » (article L 111-1). Cette mission est réaffirmée dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays ».

Les valeurs et les principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen, contribuent à l'égalité des chances et à entretenir les liens de civilité d'une société proprement démocratique. Les transmettre et les faire partager est au cœur de l'œuvre d'intégration républicaine. Ces valeurs et ces principes relient également la France à la société des autres nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les valeurs et les principes essentiels de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. S'en déduisent notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, le refus de toutes les discriminations et la solidarité. L'enseignement moral et civique porte sur ces valeurs et ces principes, qui constituent un bien commun des citoyens dans la vie démocratique de la République.

La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen

L'enseignement moral et civique expose les principes éthiques, juridiques et politiques fondamentaux du parcours citoyen de l'élève. Ce parcours engage l'ensemble des enseignements dispensés à l'école, mais aussi la vie de l'établissement, dont les actions peuvent être menées en partenariat avec les collectivités locales, d'autres ministères (du Travail, de la Santé et des Solidarités, des Armées), des organismes publics ou des associations. Il se nourrit également des « éducations » présentes dans les programmes auxquelles il contribue : éducation aux médias

et à l'information, au développement durable, à la défense, au droit, aux compétences économique, budgétaire et financière, à la sexualité et, enfin, aux arts et à la culture.

L'éducation à la citoyenneté ne se limite pas à l'horaire dévolu à l'enseignement moral et civique. Le parcours citoyen, pour être pleinement réalisé, suppose l'explicitation des enjeux de citoyenneté présents dans tous les enseignements. Il vise à l'investissement des élèves dans les structures de la vie scolaire et, plus généralement, de la vie économique et sociale, de la politique et en somme de la démocratie : commémorations, réalisation de projets dans le cadre de l'établissement, engagement au sein d'institutions et d'associations en lien, notamment, avec le service national universel (SNU).

L'enseignement moral et civique contribue ainsi à donner son sens à l'éducation à la citoyenneté, dont il est une pièce cardinale. Il constitue un foyer d'initiatives où sont explicitées et déployées les multiples dimensions d'une citoyenneté active, républicaine et démocratique.

La citoyenneté républicaine et les échelles de l'engagement

La République française est une démocratie. Elle s'inscrit à la fois dans une histoire nationale et dans la communauté des nations démocratiques. Elle est fondée sur un patrimoine de la Nation française et engagée dans une actualisation permanente de ses valeurs et de ses principes.

La citoyenneté repose sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à une communauté politique, qui en France est fermement adossée aux valeurs et aux principes de la République. Cette conception de la citoyenneté souligne l'importance de la loi et du droit tout en promouvant une éthique et une culture du débat caractéristiques de l'espace démocratique. Elle trouve son expression dans le « socle commun de connaissances, de compétences et de culture », selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps qu'un sentiment vivant d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer, dans les situations concrètes de la vie scolaire, son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen »¹.

La culture civique dispensée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines que sont la sensibilité, la règle et le droit, le jugement et l'engagement :

- la culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent et de comprendre ce que ressentent les autres ;

- la culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique alimentée par une connaissance de la loi et renforcée par une pratique de la civilité et du civisme ;

- la culture du jugement comprend l'apprentissage et l'exercice du discernement. Sur le plan intellectuel, elle consiste pour les élèves à développer leur esprit critique et, en particulier, en apprenant à s'informer de manière éclairée, à fonder leurs connaissances sur des bases solides et vérifiables ; sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une connaissance éclairée des principes et d'une compréhension de leurs enjeux, ainsi qu'au regard d'éventuels conflits de valeurs ; sur le plan pratique, la culture du jugement favorise une réflexion sur l'évolution des règles de la vie commune afin de les rendre encore plus conformes aux principes et aux valeurs de la République ;

- la culture de l'engagement favorise effectivement l'initiative, la prise de décision et l'action individuelle et collective. Elle développe le sens de la responsabilité envers soi-même et envers les autres, ainsi qu'à l'égard de la collectivité (la nation) et du monde environnant (le climat, la biodiversité). Elle prépare les élèves à participer activement aux débats publics qui doivent permettre d'affronter les problèmes du monde contemporain et de perfectionner le fonctionnement de la démocratie.

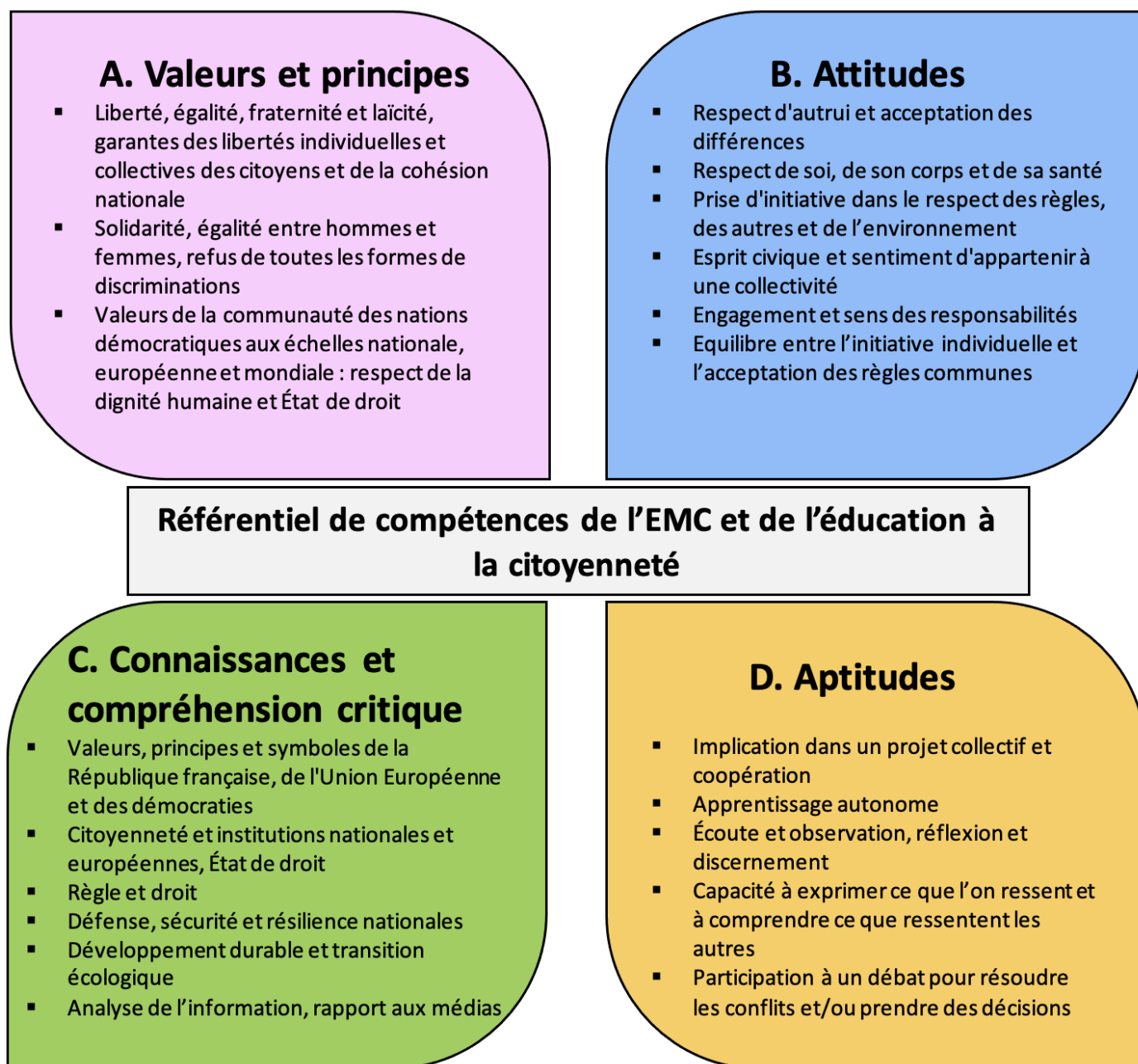
Placée au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, la culture civique irrigue l'ensemble des enseignements. Elle inspire les actions qui mettent les élèves au contact de la société, en particulier celles qui

¹ *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*, domaine 3, « La formation de la personne et du citoyen » (<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo17/MENE1506516D.htm>).

concernent l'éducation au développement durable et la prise de conscience écologique, qui ont vocation à susciter un engagement individuel et collectif essentiel au respect et à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Les compétences

Le référentiel de compétences proposé ci-dessous constitue une synthèse des référentiels de compétences proposés depuis 2015 par les différents programmes d'enseignement moral et civique. Sont distingués les valeurs et les principes auxquelles on se réfère, les attitudes qui permettent de s'inscrire dans le débat démocratique, les aptitudes que cet enseignement cherche à développer et les domaines de connaissances qui permettent aux élèves d'exercer leur compréhension critique.



Ces compétences aident à structurer le travail des élèves en enseignement moral et civique. Inscrites dans une progressivité, elles nourrissent la réflexion didactique et pédagogique sur ses méthodes, et en fixent les objectifs.

L'EMC étant au cœur du parcours citoyen, ce référentiel permet d'orienter l'ensemble des actions conduites pour l'éducation à la citoyenneté.

Pour mieux prévenir les situations de harcèlement et favoriser la coopération entre les élèves, ce référentiel général est complété par celui des compétences psychosociales élaboré par Santé Publique France².

Progressivité

L'explicitation des contenus de l'enseignement moral et civique et de ses objectifs est annualisée afin de garantir la progressivité de la formation des élèves. En tenant compte de leur âge, les contenus d'enseignement qui leur sont proposés sont investis de manières diverses :

- en s'inscrivant dans une perspective d'approfondissement et une logique spiralaire, afin de susciter une authentique compréhension des piliers éthiques et politiques de notre république démocratique. Ses institutions, par exemple, ne sont pas abordées avec le même niveau de détail en cycles 2, 3 et 4 ;
- en accordant une place accrue aux questions vives de la société contemporaine, discutées en ouvrant tout l'éventail possible des opinions prévalentes, au fur et à mesure que les élèves approchent de la majorité ;
- en opérant progressivement un élargissement optimal de l'horizon intellectuel et citoyen de l'élève, qu'il concerne ses relations avec ses pairs ou la compréhension des grands enjeux de la société civile et des questions politiques dans un monde interdépendant.

La progressivité de l'enseignement moral et civique permet de dérouler de manière régulière et continue les notions ou les thématiques principales auxquelles il est adossé en évitant d'en concentrer l'étude sur une seule année du programme. Par exemple, les objectifs de développement durable (ODD) sont distribués de façon diversement approfondie tout au long de la progression scolaire des élèves.

Méthodes

L'enseignement moral et civique se déploie, dans la mesure du possible, à partir de l'examen de situations réelles (qui peuvent être issues de l'expérience des élèves eux-mêmes), d'analyses savantes (tirées de ressources scientifiques, historiques ou politiques) ou de descriptions imaginaires (puisées dans la littérature ou dans les arts, par exemple). Il contribue au développement des compétences orales à travers, notamment, la pratique de l'argumentation. Le débat réglé, comme la discussion argumentée, permettent aux élèves d'éprouver, de comprendre et de mettre en perspective les valeurs et les principes qui régissent notre société démocratique. Discussion ou débat privilégient, non l'expression polémique d'opinions antagonistes, mais la mobilisation de connaissances utiles à la formulation claire d'arguments rigoureux.

L'enseignement moral et civique est documenté. Il est également un lieu de partage d'expérience, soit des élèves eux-mêmes, qui ont pu connaître des expériences d'engagement, comme celle du service national universel (SNU), soit d'adultes sollicités dans ce but.

Selon des modalités pédagogiques variées en lien avec des contenus littéraires, artistiques, scientifiques ou institutionnels qu'il privilégie en fonction de l'âge et de la compréhension des élèves, le professeur suscite l'élaboration et l'échange d'arguments clairement formulés. Il aide les élèves à atteindre les objectifs souhaités sous la forme d'exercices oraux formalisés ou par des écrits, même brefs, rédigés avec rigueur et clarté, pour s'assurer de l'assimilation des savoirs et des compétences mobilisés par l'enseignement moral et civique.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux et aux démarches qui placent les élèves en situation de coopérer et favorisent les échanges et la confrontation des idées. Il peut voir naître des projets individuels et collectifs susceptibles de dépasser le cadre horaire de l'enseignement ou de la classe et d'impliquer l'établissement, voire des partenaires institutionnels ou associatifs.

² <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/les-competes-psycho-sociales-un-referentiel-pour-un-deploiement-aupres-des-enfants-et-des-jeunes-synthese-de-l-etat-des-connaissances-scientif>.

Enfin, dans une perspective résolument interdisciplinaire, l'enseignement moral et civique oriente l'attention des élèves vers des problématiques contemporaines particulièrement vives liées à l'éducation aux médias et à l'information (EMI), d'une part, à l'éducation au développement durable (EDD), d'autre part. L'enseignement moral et civique n'a pas vocation à se substituer à ces deux « éducations », mais, en coopération soit avec le professeur documentaliste pour l'EMI, soit avec le professeur de sciences de la vie et de la terre pour l'EDD, il contribue à faire naître des projets interdisciplinaires et y participe de plein droit.

De fait, une approche plurielle de l'EMI et de l'EDD se décline tout au long du programme d'enseignement moral et civique selon le tableau suivant :

	EMI	EDD
CP		Respect dû à l'environnement et au vivant à partir de la compréhension des règles collectives
CE1	Première approche des stéréotypes dans la production visuelle et audiovisuelle	
CE2	Lecture des images à partir d'une situation nécessitant une intervention au nom de l'intérêt général, initiation des élèves à la construction de l'information	Mise en relation des écogestes et de l'intérêt général Découverte des opérations locales en faveur de l'environnement quand on présente le rôle du maire
CM1	Civisme numérique Recherches en ligne, production et diffusion d'information Cyberviolences et harcèlement en ligne	Lien entre civisme et conscience écologique
	Sobriété numérique	
CM2	Liberté d'expression en ligne, liberté de l'information (CIDE)	Devoir civique dans ses aspects environnementaux Charte de l'environnement, première approche
Sixième	Vie privée et vie publique en ligne, droit à l'intimité et droit à l'image, explication de la majorité numérique à 15 ans Réflexion sur les traces numériques	Explication du rôle de représentation et d'impulsion des écodélégués, début des références aux ODD poursuivies dans la suite du programme
Cinquième	Discours de haine en ligne, lien avec les discriminations et cadre législatif	La solidarité en rapport avec l'ODD 3, la prévention de la santé publique, l'intervention publique face aux risques environnementaux
Quatrième	Liberté d'expression en ligne et hors ligne, ses atouts, ses abus et ses limites Liberté de la presse Guerre informationnelle et cyberdéfense	La police de l'environnement, les incendies de forêt, leur prévention et leur traitement
Troisième	Le rôle des médias, des sondages, le couple information/désinformation, l'intelligence artificielle, les débats en ligne	La Charte de l'environnement

CAP	Liberté et responsabilité : information, presse, travail journalistique, liberté d'expression et médias sociaux, intelligence artificielle	Charte de l'environnement, responsabilité sociétale des entreprises, conférences internationales, ODD
Seconde	Liberté de la presse et de l'information, travail journalistique, régulation des réseaux sociaux (<i>Digital Service Act</i> , Pharos) L'intelligence artificielle et l'information	Droits environnementaux et conférences internationales sur les enjeux climatiques (en lien avec l'étude de la transition en géographie en voie générale, ajout de la responsabilité sociétale des entreprises en voie professionnelle)
Première	Traitement médiatique des minorités (en lien avec la discrimination)	
Terminale	La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exemple du changement climatique Les débats sur les grands défis environnementaux et numériques (voie professionnelle)	
	Travail sur les sondages et leur usage Fiabilité des sources et débats sur les réseaux sociaux	La naissance des ODD à l'ONU et à l'Unesco

ÉCOLE PRIMAIRE

CP

SE DÉCOUVRIR COMME INDIVIDU ET ÉLÈVE

Le cours préparatoire (CP) constitue le moment charnière entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Tout au long du cycle 1, l'école s'est attachée à garantir la sécurité affective et à développer la confiance en eux-mêmes des enfants pour leur permettre de prendre plaisir à apprendre, à progresser et à vivre ensemble. Tout au long du cycle 2, et tout particulièrement au CP, l'école renforce une première acquisition des exigences du respect d'autrui et de la vie en société, en permettant à l'enfant de trouver sa place comme personne singulière et comme élève au sein d'un groupe. Au CP, l'enseignement moral et civique ouvre à une première approche des notions de liberté et d'égalité. Chaque enfant apprend ainsi à se comporter comme un élève en développant son identité dans le respect de soi, des autres et des règles collectives.

NOTIONS DIRECTRICES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET REFERENCES
Liberté	<p>Connaissance et maîtrise de soi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre ses émotions et ses sentiments : leur origine et leurs manifestations ; • trouver les réponses appropriées aux besoins exprimés ; • consolider sa confiance en soi ; • acquérir une estime de soi. 	<p>Le travail sur les émotions permet aux élèves de développer initiative, autonomie et action. Il permet aux élèves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mieux se connaître et mieux se comprendre ; - ne pas se laisser envahir par son anxiété et prendre confiance en soi ; - se rendre plus disponible aux apprentissages. <p>Favoriser la connaissance de soi pour permettre à l'enfant de mieux se comprendre lui-même et dans sa relation avec les autres en lui permettant d'apprendre à ressentir et identifier ses émotions de base (joie, tristesse, peur, colère, dégoût, surprise) en les distinguant les unes des autres et en les exprimant avec un vocabulaire adapté.</p> <p>Développer une aptitude à l'empathie qui permet la bienveillance dans la relation humaine, l'harmonie avec autrui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les élèves apprennent à déchiffrer les signaux non verbaux : le son de la voix, l'expression du visage qui trahissent les émotions des autres afin d'adopter la meilleure réaction pour entrer en contact avec eux de manière appropriée ; 	Compétences psycho-sociales (CPS)

		- les élèves apprennent à écouter et à poser des questions pertinentes, à distinguer ce qu'un autre dit ou fait de leurs propres réactions et jugements.	
Droits de l'enfant Droits et devoirs de l'élève Responsabilité	Les règles collectives et l'autonomie : <ul style="list-style-type: none"> • s'approprier les règles de l'école (droits et devoirs), pour soi-même (son propre bien-être et sa propre sécurité) ; • savoir que les enfants ont des droits (Convention internationale des droits de l'enfant, 1989) ; • identifier les risques et les dangers de son environnement immédiat et adopter un comportement adapté ; • développer son autonomie ; • prendre des initiatives personnelles et faire des choix sans craindre de se tromper ; 	Faire réfléchir l'élève sur les règles de l'école, sur ses droits et ses devoirs au sein de cet espace qu'il apprend à partager avec d'autres enfants, doit l'aider à prendre conscience du comportement responsable qui est attendu et approprié aux situations vécues dans les différents espaces de l'école, que ce soit durant le temps scolaire dans la classe, ou dans celui des temps collectifs de regroupement (la cour de récréation, la cantine). Aborder les droits de l'enfant par des extraits choisis de la Convention internationale des droits de l'enfant, donne à l'élève la possibilité de comprendre que sa protection dépasse le cadre national comme celui de l'école et que chaque enfant sans distinction a des droits. Envisager la règle comme une protection et non pas seulement comme une contrainte. La règle est explicitée comme ce qui procure à l'élève le sentiment de sécurité dont il a besoin pour s'épanouir et celui de la liberté de prendre des initiatives ; elle contribue au développement de son autonomie. Il convient donc de faire saisir aux élèves le sens et l'utilité des règles en collectivité. Respecter les règles est une condition essentielle pour prendre des initiatives et agir de façon autonome sans nécessairement attendre l'autorisation de l'adulte. À partir d'exemples concrets choisis dans le quotidien de l'élève, dans l'école ou dans ses abords immédiats, le faire réfléchir sur le sens de la règle en lui donnant la possibilité d'exprimer et d'expliquer ses choix. Expliquer que tout manquement aux règles entraîne des conséquences pour l'élève qui en est à l'origine comme pour ceux qui en subissent les préjudices. Un échange portant sur les différents degrés de ces manquements (en fonction de leur gravité) peut se révéler utile et permettre à l'élève de réfléchir aux différents degrés d'une faute pouvant entraîner une punition.	Convention internationale des droits de l'enfant

	<ul style="list-style-type: none"> le respect envers les différents personnels et adultes de l'école permet de reconnaître le rôle de chacun ; le respect des équipements de la collectivité est la condition du partage de biens communs. 	<p>Faire comprendre que le respect des règles garantit la sécurité de l'enfant : son attention à l'autorité des adultes, dont chacun exerce un rôle déterminé, lui permet d'adopter une conduite appropriée et de les solliciter selon ses besoins. Le respect des biens et des équipements de la collectivité lui permet d'en disposer et d'être dans un environnement sécurisé.</p> <p>Élargir cette perspective : ce qui est vrai pour lui l'est aussi pour les autres. L'initier à la distinction entre propriété personnelle et collective. L'aider à comprendre le respect qui est dû à l'environnement et au vivant, des espaces familiers aux espaces plus lointains, qui sont des biens collectifs.</p>	<p>Apprendre à porter secours (APS)</p> <p>EDD</p>
<p>Identité</p> <p>Dignité</p>	<p>Règles d'hygiène et exigence d'intimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> avoir le sentiment de son intégrité ; connaître et appliquer les règles élémentaires d'hygiène personnelle ; connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle. 	<p>Développer le respect par les élèves de leur propre corps et de leur intimité en abordant :</p> <ul style="list-style-type: none"> la notion d'intimité et de droit à la vie privée ; le droit à la sécurité et à la protection ; l'égalité entre les filles et les garçons. 	<p>CIDE (voir notamment l'article 16)</p> <p>Programme d'EAS pour le CP</p>
République	<p>Les symboles de la République :</p> <ul style="list-style-type: none"> identifier le drapeau français ; reconnaître <i>La Marseillaise</i>. 	<p>Les élèves doivent reconnaître le drapeau tricolore français et l'associer à l'hymne national, la <i>Marseillaise</i>, comme l'un des symboles de la République française.</p> <p>Présenter des événements au cours desquels ces deux symboles sont convoqués pour représenter la France, ainsi que des lieux de la République dans lesquels ils sont présents, contribue à poser les premiers jalons d'une culture civique commune et à susciter un sentiment d'appartenance à la nation française et à la République.</p>	

CE1

RESPECTER LES AUTRES

L'EMC au CE1 engage les élèves à se tourner davantage vers les autres pour développer des compétences en lien avec les principes d'égalité de tous et de respect de chacun. Les élèves sont amenés à accepter l'altérité. Par le développement de compétences sociales, ils apprennent à vivre ensemble dans le respect des règles collectives.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET REFERENCES
Fraternité Dignité de la personne humaine Stéréotype Préjugé	Altérité et sociabilité : <ul style="list-style-type: none"> • reconnaître et prendre en compte les émotions et les sentiments d'autrui ; • développer la capacité d'empathie ; • s'entraider et partager avec les autres ; <ul style="list-style-type: none"> • reconnaître la diversité comme richesse et ne pas faire des différences (sociales, physiques, culturelles, de genre) un motif de violence. 	<p>Apprendre aux élèves à être attentifs aux autres, à entendre et respecter les émotions des autres.</p> <p>Initier les élèves à l'empathie : écouter l'autre et se rendre disponible à l'autre. Permettre aux élèves de développer un regard positif sur les différences.</p> <p>Apprendre aux élèves à reconnaître les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement. Leur permettre de prendre conscience des différentes postures engagées dans une situation de harcèlement (auteur, cible, témoin) et de comprendre que le harcèlement est une situation de violence punie par la loi.</p> <p>Introduire la notion de stéréotype en prenant appui sur des exemples pris dans le quotidien des élèves (publicité, dessin animé). Entreprendre une première approche critique des médias. S'appuyer sur le questionnement des élèves. Comprendre que les préjugés ont une incidence sur son rapport à l'autre.</p> <p>Développer le respect de l'autre et de sa dignité en abordant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la notion d'intimité et de respect de la vie privée (sanitaires, vestiaires, espace numérique de travail) ; - le droit à la sécurité et à la protection ; - les violences sexistes. 	Compétences psychosociales à mobiliser pHARe EMI EAS

<p>Responsabilité</p> <p>Civilité</p>	<p>Règles collectives et prise d'initiative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaître et appliquer les règles élémentaires de vie, de communication et d'échange en collectivité : l'idée de civilité ; • identifier les dangers au sein des situations dans lesquelles on se trouve ; • prendre des initiatives (faire des choix, les justifier). 	<p>Les élèves apprennent à respecter et à appliquer les règles communes. Ils adaptent leur posture, leur langage et leur comportement au contexte scolaire.</p> <p>Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe et dans l'école. Ils sont sensibilisés à la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers autrui et envers leur environnement.</p> <p>Développer la responsabilité des élèves et les amener à reconnaître les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un dommage pour eux-mêmes ou pour les autres, même dans un environnement familial.</p> <p>Développer leur autonomie pour les rendre capables de donner l'alerte (savoir où trouver les numéros d'urgence ; savoir passer un message d'alerte efficace).</p>	<p>EDD</p> <p>APS</p>
<p>République</p> <p>Laïcité</p>	<p>Principes et symboles de la République :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aborder le principe de la liberté de conscience ; • savoir que le français est la langue nationale ; • comprendre la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ; • identifier les symboles républicains présents dans l'environnement proche de l'école ; • apprendre à chanter le 1^{er} couplet de <i>La Marseillaise</i>. 	<p>La laïcité est abordée comme liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de croyance ; elle permet donc la diversité des croyances et des opinions philosophiques. En faire apparaître les implications dans le cadre du respect des règles de la vie collective, qui se traduisent dans la <i>Charte de la laïcité</i> (notamment les articles 6 et 8).</p> <p>Donner accès aux lieux de mémoire locaux afin d'amorcer la construction d'une mémoire nationale. Partir des lieux de la commune de l'école pour l'élargir aux lieux proches (dans le cadre des regroupements intercommunaux, il est important d'inclure les monuments présents dans chaque commune des élèves de la classe).</p> <p>Participer aux événements mémoriels.</p>	<p>Charte de la laïcité</p>

CE2

APPRENDRE ENSEMBLE ET VIVRE ENSEMBLE

À la fin du cycle 2, les élèves ont assimilé les principes du respect de soi et des autres. Au cours de l'année de CE2, il s'agit de développer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire. La notion de fraternité est dès lors reprise dans le contexte de l'engagement des élèves dans cette communauté et d'une réflexion plus approfondie sur l'idée d'intérêt général.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET REFERENCES
<p>Bien commun Responsabilité</p> <p>Service public</p> <p>Intérêt général</p>	<p>L'engagement pour le bien commun</p> <ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles sont guidées par le collectif ; • savoir qu'il existe des institutions et des associations au service du bien commun ; • l'intérêt collectif : l'éducation pour tous, l'environnement, la sécurité. 	<p>Développer chez l'élève le sens de la responsabilité individuelle et collective par rapport aux autres et à l'environnement. La sensibilisation au bien commun passe notamment par l'initiation au développement durable (approche de la notion de ressources naturelles et de biodiversité). Les élèves apprennent progressivement à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes. Ils mettent en pratique les premières notions de gestion responsable de l'environnement par des actions simples (éco-gestes). Reconnaître les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un dommage pour soi ou pour les autres dans l'environnement extérieur à l'école ou à la maison (risques sanitaires, écologie).</p> <p>Présenter une institution ou une association servant l'intérêt général (pompiers, police, métiers de la santé, par exemple).</p> <p>Donner un sens à la notion de fraternité en s'appuyant sur l'article 4 de la Charte de la laïcité, et montrer que cette fraternité implique de se soucier de l'intérêt général. Présenter une situation qui a rendu nécessaire une intervention au nom de l'intérêt général. Ce faisant, des activités de photo-langage peuvent être menées pour apprendre aux élèves à lire les images avec discernement (privilégier les contenus « froids », c'est-à-dire déconnectés de l'actualité). Appréhender le lien entre image et texte, les notions d'émetteur et de récepteur. À travers la fabrication d'une image, initier les élèves à la construction de l'information et expliquer que l'image correspond à un point de vue, qu'elle n'est qu'une représentation de la réalité, peut-</p>	<p>EDD</p> <p>APS Permis piéton</p> <p>Charte de la laïcité, article 4</p> <p>EMI</p>

		<p>être même un récit (« elle raconte une histoire »).</p> <p>Participer à la réalisation de projets communs. Expérimenter la prise de décision à la majorité dans la classe. Découvrir les fondements du débat collectif (consultation sur certaines décisions les concernant).</p> <p>Permettre aux élèves d'acquérir les principes de la vie en société et de se conformer au rythme collectif (faire quelque chose ensemble ou être attentif, prendre en compte des consignes collectives, etc.), de s'approprier les règles collectives (droits et devoirs) pour apprendre ensemble. Participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à l'environnement local.</p> <p>En application à l'idée même de l'école : montrer qu'elle est elle-même au service de l'intérêt général.</p>	Conseils d'élèves
République	<p>La République et son fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • savoir qu'en France le chef de l'État est le président de la République et qu'il est élu ; • savoir que le maire est un agent et un représentant de l'État sous l'autorité du préfet dans la commune et un élu local ; connaître son rôle à la tête de la collectivité (état civil, école, environnement) ; • approfondir la compréhension de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». 	<p>Expliquer comment le président de la République est élu.</p> <p>Faire une enquête sur les compétences municipales ; interviewer le maire de la commune ou un conseiller municipal.</p> <p>Apprendre à connaître les opérations locales en faveur de l'environnement.</p> <p>Mettre en évidence les liens entre les différents éléments de la devise de la République.</p>	EDD

CM1

FAIRE SOCIÉTÉ

Dans la continuité des apprentissages du cycle 2, les élèves de CM1 trouvent progressivement leur place dans la collectivité scolaire et commencent à y jouer un rôle dans le respect de l'intérêt général. Ils acquièrent les premières connaissances du cadre général d'une société démocratique. Les apprentissages convergent désormais vers certains aspects du civisme dans les différents temps et espaces de socialisation, dont les espaces numériques. Ils s'ouvrent ainsi à la compréhension des notions de fraternité et d'égalité.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET REFERENCES
<p>Civisme</p> <p>Sobriété numérique</p> <p>Incivilités</p>	<p>Un civisme actif :</p> <ul style="list-style-type: none"> définir le civisme comme l'action d'un individu en fonction du bien public et dans le respect des règles ; aborder des exemples de comportement civique dans la classe, l'école, dans la vie quotidienne, et pour l'environnement ; connaître et appliquer les règles de civilité en société ; identifier les incivilités et comprendre pourquoi elles nuisent à la vie en commun ; 	<p>Sensibiliser les élèves à l'engagement individuel et collectif en s'appuyant sur des exemples concrets.</p> <p>Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement en développant une conscience civique et écologique (notamment en partageant harmonieusement les lieux de vie et en respectant l'environnement).</p> <p>Afin de développer un civisme numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> travailler sur les espaces de travail accessibles aux élèves (ENT, blog de classe, d'école, etc.) ; penser cet apprentissage comme une déclinaison en ligne de ce qu'on leur demande de faire hors ligne ; renforcer les compétences des élèves en matière de recherche info-documentaire en ligne : appréhender le lien entre image et texte, distinguer émetteur et récepteur, aborder la notion de « source », interroger la notion d'information ; produire et diffuser de l'information en classe (initier à la pratique médiatique) ; envisager les conséquences en matière environnementale des usages du numérique (par exemple la consommation énergétique des serveurs, des applications, etc.) et souligner l'importance d'une sobriété numérique ; aborder la question du droit à la déconnexion numérique et de son importance pour la santé mentale et physique. <p>Reconnaître des situations de danger, alerter et se mettre en sécurité.</p> <p>Montrer comment la politesse fait partie du civisme par la connaissance volontaire des règles et le respect des autres qu'elle implique. Montrer en s'appuyant sur des exemples pourquoi les incivilités nuisent à la collectivité.</p>	<p>EDD</p> <p>Cadre de référence des compétence numériques (CRCN) Pix</p> <p>EMI Permis internet</p> <p>APS APER</p>

Démocratie	<ul style="list-style-type: none"> apprendre la signification du terme « démocratie » et le fonctionnement du suffrage direct. 	Exposer les principes généraux de la démocratie en France en abordant les notions de citoyen, de vote et de participation aux décisions. Expliciter les articles 3, 6 et 16 de la DDHC : articulation d'une réflexion sur la démocratie scolaire (conseils d'élèves, conseils de classe, etc.) et l'idée de souveraineté, de volonté générale, et d'égalité devant la loi ; la séparation des pouvoirs.	Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC)
Égalité, dignité, discriminations Tolérance	L'égalité dans la dignité : <ul style="list-style-type: none"> comprendre la notion d'égalité en droit ; comprendre ce qu'implique le principe de dignité de la personne humaine. 	Savoir identifier des situations dans lesquelles l'égalité n'est pas respectée. Respecter son intégrité personnelle et l'intégrité d'autrui. Respecter les autres dans leur intégrité et leur diversité ; la diversité des croyances et des convictions. Savoir identifier des situations de discrimination, les atteintes à la personne d'autrui. Apprendre à assumer ses choix dans le respect des autres et la tolérance pour leurs propres choix. Aborder le phénomène des cyberviolences ; démontrer que ces actes peuvent entraîner du harcèlement en ligne ; rappeler la règle et le droit ; faire le lien avec le CRCN.	EAS pHARe EMI CRCN
Fraternité et empathie	Comment on fait société : <ul style="list-style-type: none"> comprendre la notion de fraternité ; comprendre ce qu'implique et permet la notion d'empathie. 	Apprendre à nuancer son propos et à modérer sa conduite. Qu'est-ce qu'être <i>égoïste</i> ; qu'est-ce qu'être <i>altruiste</i> ? Comprendre ce que cela implique d'être un élève parmi d'autres élèves (camaraderie et amitié, tolérance envers autrui et envers ses idées). L'empathie comme moteur pour lutter contre les discriminations, la violence physique ou verbale, le harcèlement, les cyberviolences.	CPS
Textes à lire			
Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, articles 20 à 23, dans <i>Guide républicain, volume : L'Idée républicaine, 2023</i> , p. 307-308 ÉSOPE : « Les enfants désunis du laboureur », <i>Fables</i> , VI ^e siècle av. J.-C. LA FONTAINE, Jean de : « Le lion et le rat », « La colombe et la fourmi », <i>Fables</i> , 1668-1694			

CM2

VIVRE EN RÉPUBLIQUE

Par la compréhension des notions de droit, de devoir, de règle et de liberté, les élèves ont commencé à appréhender la citoyenneté française. En CM2, ils sont amenés à comprendre les fondements de la vie en république. Ils découvrent ainsi le fonctionnement des institutions au moyen de cas pratiques en lien avec leur quotidien. Par la sensibilisation aux préjugés et aux stéréotypes, ils identifient les atteintes à autrui et apprennent le respect de la dignité de la personne humaine.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET REFERENCES
<p>Citoyenneté</p> <p>Droits civils et politiques</p>	<p>Citoyenneté et nationalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> les conditions d'acquisition de la nationalité française : montrer le lien étroit entre citoyenneté et nationalité. Un citoyen bénéficie de droits civils, puis politiques à sa majorité ; et tout individu bénéficie de droits civils ; le rôle politique du citoyen : les citoyens ont vocation à participer à la vie politique du pays et à l'évolution des institutions (découverte des procédures générales d'élaboration de la loi) ; 	<p>À partir de l'article 7 de la Convention internationale des droits de l'enfant, faire comprendre que tout enfant possède dès sa naissance des droits, dont celui d'acquérir une nationalité. Par des exemples choisis illustrant des droits, comprendre qu'en France, tout individu bénéficie de droits comme celui à l'éducation, d'être soigné, etc.</p> <p>L'élève doit être en mesure à partir de la lecture d'articles choisis de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de citer quelques droits individuels et collectifs comme le droit à la liberté d'expression (art. 11), d'opinion (art.10), le droit à la sûreté (art.2). Il doit savoir les distinguer des droits politiques comme le droit de vote et d'éligibilité qui permettent de participer aux décisions de la vie publique. Ces droits sont illustrés avec des situations concrètes de la vie quotidienne.</p> <p>L'expérience des conseillers municipaux juniors est considérée en vue d'expliquer le rôle politique du citoyen qui, par le vote, participe à la vie de sa cité. Une rencontre avec le maire de la commune ou un conseiller municipal peut être ainsi l'occasion pour les élèves d'appréhender l'engagement d'un citoyen actif qui s'est porté candidat à une élection municipale, et de comprendre les modalités d'exercice de son mandat local.</p>	<p>CIDE</p> <p>DDHC, articles 2, 10 et 11.</p>

Devoirs	<ul style="list-style-type: none"> les devoirs du citoyen et de toute personne résidant sur le territoire national sont de respecter les lois, contribuer à financer les dépenses publiques. Chaque citoyen doit respecter les droits des autres qui sont identiques aux siens (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, articles 3 et 13) ; le terme de devoir peut aussi désigner une réalité plus morale, qui doit guider le citoyen dans son comportement dans l'espace public. Un devoir civique s'impose aux citoyens pour rendre supportable la vie en société ; 	<p>L'étude de plusieurs articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 permet de caractériser différents devoirs du citoyen comme sa participation au financement des charges supportées par l'État par le paiement de l'impôt (art. 13). En expliquant que le citoyen électeur est à l'origine des lois en vigueur par l'intermédiaire de ses représentants démocratiquement élus, et en se référant à l'article 3 de la DDHC et l'article 3 de la Constitution affirmant que la souveraineté nationale appartient au peuple, l'élève doit comprendre que les citoyens sont soumis au respect des lois qui est une exigence.</p> <p>La description d'une carte d'électeur peut être l'occasion de faire réfléchir à la notion de devoir civique à partir de la mention « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique » et de faire comprendre que par son vote le citoyen assure le bon fonctionnement de la démocratie. Des exemples choisis de comportements dans la vie quotidienne (recyclage, réduction des déchets, lutte contre le gaspillage, etc.) sont mis en lien avec l'éco-citoyenneté et présentés comme un autre exemple de devoir civique, celui de défendre l'environnement.</p>	DDHC articles 13 et 3. Article 3 de la Constitution.
Symboles républicains	<ul style="list-style-type: none"> connaître et apprendre à respecter les symboles républicains mentionnés par la Constitution : drapeau, hymne, devise, et d'autres coutumiers comme Marianne ; connaître la fête nationale du 14 juillet (héritière de la Fête de la Fédération). 	<p>La République est héritière d'une histoire, elle se rend visible par des symboles fédérateurs. Connaître des lieux de la mémoire collective et les dates de commémorations, et faire apparaître ce que nous devons aux générations antérieures (visiter des lieux de mémoire ; lire un témoignage d'ancien combattant ; identifier des traces laissées par l'histoire).</p>	<p>EDD</p> <p>Commémoration du 11 novembre. (Première guerre mondiale en histoire)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> savoir que la République française est membre de l'Union européenne. 	<p>Connaître le drapeau européen, comprendre pourquoi il est associé au drapeau tricolore sur les bâtiments publics et reconnaître l'hymne européen.</p>	
<p>Liberté</p> <p>Droits fondamentaux</p>	<p>Libertés fondamentales et droits inconditionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> faire connaître les droits et libertés fondamentaux institués par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000) ; mettre en avant certains droits politiques, économiques et sociaux qui en découlent : suffrage universel, droit à l'emploi, à la protection de la santé, à la gratuité de l'enseignement public, accès à la culture, droits environnementaux (Charte de l'environnement) ; montrer que les droits fondamentaux s'exercent dans le cadre de la loi (exemple de la liberté d'expression) ; 	<p>Aborder des textes qui recensent les libertés et droits fondamentaux reconnus en France (depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen jusqu'à la Constitution de 1958) et au sein de l'Union européenne. Découvrir les libertés fondamentales, à la fois individuelles et collectives (liberté d'expression, liberté d'opinion, liberté d'association) ; expliquer que ces libertés comportent aussi des limites pour que la liberté des uns n'entrave pas celle des autres (art. 4 DDHC). Ainsi, la liberté d'expression énoncée à l'article 11 de la DDHC peut être mise en lien avec la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, de l'imprimerie et de la librairie, encadrant cette liberté.</p> <p>Lire et expliquer les articles 1 et 2 de la DDHC (les droits fondamentaux et leurs fondements.)</p> <p>Expliquer comment la référence aux droits de l'homme permet de s'attaquer aux problèmes environnementaux (exemple de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, 1979).</p>	<p>DDHC</p> <p>Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.</p> <p>DUDH</p> <p>Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, de l'imprimerie et de la librairie</p> <p>EDD</p> <p>Charte de l'environnement</p>

	<ul style="list-style-type: none"> approfondir avec les droits dits « de troisième génération », qui résultent du droit de chacun de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé » (art. 1er de la Charte de l'environnement). 	<p>Lier la question des libertés et du droit à la découverte des réseaux sociaux (pas d'espace de non-droit) et la liberté d'expression. Aborder la notion de pseudonymes et d'anonymat.</p> <p>Aborder la question de la liberté d'expression par l'exemple de la liberté de la presse à travers le monde. Faire comprendre que l'accès à une information fiable et vérifiée est essentiel en démocratie. Appréhender la notion de « désinformation » avec les élèves (et ses possibles conséquences). Consolider les bonnes pratiques face à l'information (évoquer par exemple les lois de 2018 relatives à la manipulation de l'information).</p>	<p>EMI</p> <p>CIDE (notamment les articles 13 et 17)</p>
Discriminations Stéréotypes	<p>Respecter les droits de tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> montrer que la lutte contre les discriminations suppose la dénonciation des préjugés et des stéréotypes ; faire reconnaître les atteintes aux personnes : le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, la xénophobie, l'homophobie, le harcèlement. 	<p>Conduire une réflexion avec les élèves sur le respect dans un contexte numérique et, notamment, celui des réseaux sociaux : étudier le rôle des médias dans la construction et le renforcement des stéréotypes et des préjugés ; aborder la notion de « haine » ; questionner le rôle des réseaux sociaux et leur mécanique de diffusion de contenus irrespectueux ; faire comprendre que la diffusion et la rediffusion de ces contenus constituent des manières de porter atteinte à la dignité et à la sécurité des personnes ; expliquer pourquoi ils sont punis par la loi.</p> <p>Les élèves comprennent le rôle du témoin de situations de discriminations ou de harcèlement et l'importance de signaler celles-ci.</p>	<p>pHARe</p> <p>EMI</p>

Laïcité	<p>À l'école laïque :</p> <ul style="list-style-type: none"> le respect des croyances est assuré, mais, comme ailleurs, leur expression est limitée par la loi. Celle-ci protège les élèves de toute influence religieuse et préserve leur liberté de conscience ; nul ne peut être discriminé pour sa croyance ou ses convictions, mais nul n'a non plus le droit d'imposer ses croyances ou ses convictions aux autres. 	<p>Les élèves sont sensibilisés au respect de la diversité des croyances et des convictions de chacun dans les limites fixées par la loi.</p> <p>À partir de la lecture et de l'étude d'articles de la Charte de la laïcité, ils doivent être en mesure d'expliquer pourquoi l'école est laïque et de discerner les comportements remettant en cause la laïcité. Des références historiques comme les lois scolaires de 1881-1882 peuvent être mobilisées pour démontrer l'ancrage historique de la laïcité et la place particulière de l'école dans la conquête de ce principe.</p>	<p>Journée de la laïcité le 9 décembre</p> <p>Charte de la laïcité</p> <p>Loi du 15 mars 2004 sur les signes et la tenue à signification religieuse</p> <p>Alinéa 13 du Préambule de la Constitution de 1946</p>
<p style="text-align: center;">Textes à lire</p> <p>Article premier de la Constitution de la Cinquième République, 1958 ÉLUARD, Paul : « Liberté », <i>Poésie et vérité</i> 1942, 1942 SAINT-EXUPÉRY, Antoine de : <i>Le Petit prince</i>, 1943, chapitre X, de « Il se trouvait dans la région [...] » à « [...] se dit le petit prince, en lui-même, durant son voyage. »</p>			

COLLÈGE

SIXIÈME

APPRENDRE À VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE

ATTENDUS OU OBJECTIFS

Au collège, l'élève arrive dans un nouvel espace réglé auquel il a été préparé pendant les deux premières années du cycle 3. Il y poursuit l'apprentissage de la citoyenneté et affine sa compréhension de l'articulation entre l'individuel et le collectif en abordant des aspects fondamentaux de la vie dans une société démocratique : élire ses représentants et représenter les autres, respecter des règles collectives et comprendre pourquoi on les respecte – notamment sous l'angle de la laïcité scolaire –, protéger sa vie privée et celle des autres tout en participant à la vie publique. Prenant conscience de ses responsabilités, l'élève se familiarise avec certains principes fondamentaux : celui de la liberté de conscience, que garantit la laïcité ; celui de la dignité de la personne humaine, qui garantit à son tour le respect de sa vie privée et constitue une clef pour comprendre la raison d'être des règles et des lois de la démocratie.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	REFERENCES, DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
Intérêt général Représentation et démocratie représentative Responsabilité Vote	Représenter les autres et servir l'intérêt général : <ul style="list-style-type: none">représenter, c'est porter la parole des autres, participer à des délibérations collectives, s'engager dans des projets ;à toutes les échelles (classe, collège, commune, département, région, pays, Union européenne), les représentantes et représentants répondent à des besoins collectifs : éducation, santé, secours, transport, enjeux de la transition climatique ;l'intérêt général est l'intérêt commun de tous les membres de la société et les intérêts de chacun peuvent y être compatibles. Mais des intérêts particuliers peuvent	<p>À partir des missions du délégué de classe, travailler sur les différentes échelles de représentation (jusqu'à l'Assemblée nationale et au Parlement européen) pour faire comprendre l'intérêt du vote, les responsabilités d'un représentant et la contribution de chacun à des prises de décision qui concernent l'intérêt général.</p> <p>Comprendre l'intérêt général à partir des objectifs de développement durable (ODD) 12, 13 ou 14, pour passer du geste individuel à la politique générale ; suivre et expliquer les mécanismes d'une décision prise, soit dans</p>	<p>Délégués de classe, éco-délégués, CAVL/CVC</p> <p>Conseillers départementaux jeunes (CDJ)</p> <p>Concours du Parlement des enfants</p> <p>EDD</p> <p>ODD 12, 13 et 14</p>

	<p>s'imposer au détriment de cet intérêt général et leur défense peut être incompatible avec l'intérêt général ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • les représentants élus sont responsables : ils expriment la parole des électeurs et suivent les règles des assemblées et des conseils dans lesquels ils sont élus. 	<p>une instance du collège (par les éco-délégués ou d'autres élèves), soit par une collectivité territoriale, voire par l'État.</p>	
<p>Laïcité</p> <p>Liberté de conscience</p>	<p>Respecter des règles et en comprendre la finalité ; l'exemple de la laïcité à l'École :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la laïcité garantit la liberté de conscience et l'égalité de tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances ; la neutralité de l'État à l'égard des religions et le libre exercice des cultes (loi de 1905) ; • la liberté de conscience est celle de croire, celle de ne pas croire, celle aussi de changer de croyance ou de religion ; • la laïcité est un principe juridique et politique, et elle diffère par conséquent de l'athéisme ou de l'agnosticisme, qui constituent des options philosophiques personnelles ; • la laïcité à l'école protège la liberté de choix de chaque enfant : elle crée un espace neutre à l'abri des prosélytismes (Charte de la laïcité, loi du 25 mars 2004) ; • dans ce but, la laïcité impose des règles à tous les membres de la communauté scolaire, elle prépare les élèves à vivre dans une 	<p>À partir de la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 et d'une étude de ses principes, définir ce que sont des droits, notamment la liberté de conscience (art 2, 12 à 14), et expliquer que des devoirs découlent de ces droits.</p> <p>Mettre en rapport la loi du 15 mars 2004 et le respect de la liberté de conscience du futur citoyen, en faisant référence à l'article 10 de la DDHC.</p> <p>Mettre en lien le règlement intérieur avec la Charte de la laïcité afin d'expliquer aux élèves pourquoi l'école est un espace particulier d'apprentissage les protégeant de toute pression.</p> <p>En s'appuyant sur la conception française de la laïcité (articles 1 et 2 de la loi de 1905), délimiter les espaces d'expression des opinions et expliquer ce que recouvre le libre exercice</p>	<p>Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), Articles 2, 12 à 14, 28.</p> <p>Articles 1 et 2 de la loi de 1905 Article 19 de la DDHC</p> <p>Charte de la laïcité</p> <p>Loi du 15 mars 2004</p> <p>Journée de la laïcité, le 9 décembre</p>

	communauté nationale où différentes opinions philosophiques et religieuses peuvent s'exprimer et être discutées dans le cadre de la loi.	du culte (lieux de rassemblement, port de signes dans l'espace public).	
<p>Vie privée</p> <p>Identité dans un contexte numérique</p> <p>Responsabilité (dans ses pratiques communicationnelles)</p>	<p>Avoir droit au respect de sa vie privée et respecter celle des autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enfant comme l'adulte ont droit au respect de leur vie privée, qui constitue un élément essentiel du respect de la dignité humaine (CIDE, DDHC et Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne) ; • le droit au respect de la vie privée comprend le droit à l'intimité et la protection du droit à l'image ; • l'intimité d'une personne recouvre la vie affective et sexuelle de cette personne ; • ce droit doit être également respecté dans l'univers numérique et les réseaux sociaux. 	<p>Mettre en rapport, d'une part, des textes garantissant ce droit de manière générale et, d'autre part, l'article 16 de la CIDE ; montrer que le droit à la vie privée est adossé au droit à la vie (art. 6) et au droit à un nom et à une nationalité (art. 7 et 8).</p> <p>L'âge de la majorité sexuelle ; pourquoi il diffère de l'âge de la majorité civile.</p> <p>À partir de situations concrètes, faire comprendre aux élèves pourquoi l'âge de la majorité numérique a été fixé à quinze ans par le législateur ; cela sert notamment à garantir une protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - face aux risques liés à une utilisation non maîtrisée des réseaux sociaux (cyberharcèlement, violences numériques diverses, désinformation, exposition à des images violentes ou pornographiques) ; - face aux risques potentiels pour la santé de l'enfant et de l'adolescent (captation excessive de l'attention, addiction aux jeux vidéo, manque de 	<p>Lien avec l'Éducation à la sexualité (EAS)</p> <p>Article 66 de la Constitution relié à l'article 2 de la DDHC.</p> <p>Article 7 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, relié à l'article 1.</p> <p>Article 16 de la CIDE.</p> <p>EMI</p> <p>Loi 7 juillet 2023 sur la majorité numérique</p> <p>Parcours éducatif de santé</p> <p>Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques</p> <p>Cadre de référence des compétences numériques (CRCN)</p>

		<p>sommeil et répercussions variées sur la scolarité et sur la vie sociale).</p> <p>Dans ce contexte, il s'agit également de faire réfléchir à ce que sont des traces numériques, à la nécessité de les protéger (contre des usages commerciaux, mais aussi à des fins politiques) et à leur incidence sur la réputation d'une personne (tension entre droit à l'oubli et difficulté à le faire effectivement valoir).</p>	Parcours Pix
<p style="text-align: center;">Textes à lire</p> <p>Convention internationale des droits de l'enfant, 1989 BADINTER, Élisabeth : « Distinction du privé et du public », dans <i>Guide républicain, volume : L'Idée républicaine</i>, 2023, p. 26-27 PRÉVERT, Jacques : « Étranges étrangers... », <i>Grand bal du printemps</i>, 1951</p>			

CINQUIÈME

FRATERNITÉ, ÉGALITÉ ET SOLIDARITÉ

ATTENDUS OU OBJECTIFS

En classe de cinquième, il s'agit de faire comprendre le projet social de la République qui, enraciné dans le premier article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, reconnaît à chacune et à chacun la même dignité et les mêmes droits. On élargit à sa dimension citoyenne le travail que mènent les élèves sur leur rapport à autrui et sur leur place dans la collectivité, en exposant les mécanismes visant à réduire, compenser, voire supprimer les inégalités. L'étude d'exemples de l'action de la puissance publique en matière de protection et de solidarité permet d'illustrer la mise en œuvre de l'idéal de la fraternité républicaine. On souligne ainsi le rôle des différents acteurs et intervenants, ainsi que leur complémentarité, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux, associatifs ou étatiques. La fraternité suppose de considérer l'autre comme son égal et d'estimer qu'il est du devoir de chacun de venir en aide aux autres en cas de nécessité. Aussi sont également abordées la question de l'égalité et celle de la solidarité.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	REFERENCES, DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
Égalité femmes-hommes	Agir pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations et les stéréotypes : <ul style="list-style-type: none">l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de la République française et des démocraties modernes. Il est garanti par la Constitution qui proclame, dans son article premier : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. » Or, dans la vie professionnelle et quotidienne, de nombreuses inégalités demeurent, qui nécessitent l'action de l'École, des associations et de l'État ;	<p>Mettre en avant le fait que l'égalité des droits entre les femmes et les hommes est le résultat de combats et d'une évolution (droit de vote des femmes en 1944, droit d'exercer une profession sans autorisation du mari en 1965, loi sur l'autorité parentale conjointe en 1987, loi sur la parité en 2000).</p> <p>À partir de la représentation masculine et féminine des branches de métiers, d'une part, et à partir des inégalités salariales, d'autre part, faire comprendre les décisions et l'action de l'État en se référant à l'article 6 de la DDHC. Visant l'égalité des sexes, l'ODD 5 permet également de contextualiser telle ou telle situation abordée en classe.</p>	<p>Article premier de la Constitution de la V^e République</p> <p>« Découverte des métiers » (cycle 4). ODD 5 Dispositifs pour valoriser la place des filles dans l'enseignement scientifique et professionnel, association « Femmes et sciences ».</p> <p>Lien avec le parcours éducatif avenir et le label égalité filles-garçons.</p>

<p>Discriminations et inclusion</p> <p>Stéréotypes : racisme, antisémitisme, xénophobie, discriminations pour des raisons d'orientation sexuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> la loi punit les discriminations ; le Code pénal en définit les fondements en refusant « toute distinction opérée entre les personnes physiques » selon des critères liés à leur origine, à leur sexe, orientation sexuelle et identité de genre, à leur nationalité, à leur religion, à leur apparence physique, leur handicap, leur situation de grossesse, leur santé ou leur activité syndicale ; À la racine des discriminations se trouvent des stéréotypes qui réduisent l'identité d'un individu à son appartenance à un groupe que l'on stigmatise. On retrouve ces stéréotypes dans le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ; Les comportements discriminatoires sont aussi à la racine du harcèlement, y compris du harcèlement en ligne (depuis 2022, le harcèlement est reconnu comme un délit). 	<p>Travailler avec les élèves à partir de données sur l'orientation et les carrières professionnelles. Mettre en rapport les freins dans la carrière des femmes et les actions conduites pour y remédier.</p> <p>Travailler à partir de situations qui ont donné lieu à l'intervention du Défenseur des droits.</p> <p>Partir d'une situation de scolarisation d'enfants en situation de handicap pour évoquer l'inclusion scolaire de tous les enfants sans aucune distinction. Montrer comment l'État cherche à corriger par la législation des situations d'inégalités et à améliorer progressivement l'accueil et la prise en charge des enfants en situation de handicap.</p> <p>Se référer à la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 punissant les comportements discriminatoires ; évoquer et étudier le cas d'une condamnation judiciaire (par exemple dans le monde du travail).</p> <p>En abordant des discours haineux en ligne, qu'ils soient oraux ou écrits, faire émerger les mécanismes d'exclusion et de harcèlement qui s'appuient sur des stéréotypes et des préjugés posés sur une identité puis s'appuyer sur des points de droit spécifiques à la discrimination choisie comme support d'étude.</p>	<p>Article 225-1 du Code pénal</p> <p>Les lois contre la discrimination (2001-2012) et le Défenseur des droits.</p> <p>Les travaux de l'Observatoire des discriminations.</p> <p>Loi « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 et loi 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école.</p> <p>Article 23 de la CIDE</p> <p>EMI</p> <p>Dispositif pHARe, Ambassadeurs et concours « Non au harcèlement »</p> <p>Création de l'Observatoire de la haine en ligne</p>
--	--	---	--

			<p>rattaché à l'ARCOM créé par l'article 16 de la loi contre les discours haineux en ligne (2020)</p> <p>Règlement européen sur les services numériques en ligne (DSA) qui doit entrer en application en février 2024</p> <p>Cadre de référence des compétences numériques (CRCN) Parcours Pix</p>
<p>Solidarité</p> <p>Risques sociaux</p>	<p>La solidarité et ses échelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> le principe de solidarité signifie que les individus libres et égaux en droit dépendent les uns des autres. Au nom de ce principe, lié à l'idéal de fraternité, l'État, les collectivités territoriales ou les associations unissent leurs forces pour réduire les inégalités et protéger les citoyens contre les risques sociaux et environnementaux. L'impôt traduit la participation des citoyens à la solidarité nationale (impôts directs et indirects). La solidarité s'exerce également à l'échelle de l'Union européenne et, le cas échéant, à l'échelle internationale ; les risques sociaux (maladie, accident, invalidité, grossesse non désirée, perte d'emploi, perte 	<p>Donner des exemples de missions des communes, des départements et des régions.</p> <p>L'exemple de l'Éducation nationale : sa part dans le budget de l'État, son ambition de réduire les inégalités en donnant à tous accès à la connaissance ; la contribution des régions, des départements et des communes.</p> <p>L'ODD 3 « Bonne santé et bien-être » constitue un point d'entrée pour expliquer une politique de prévention en matière de</p>	<p>Appui sur les élèves élus au conseil départemental, conseils municipaux de jeunes éventuellement (impôt préparation d'Educfi pour tous les 4^e).</p> <p>Sensibilisation aux gestes qui sauvent.</p>

Risques environnementaux	<p>d'autonomie liée à l'âge) sont tous les événements auxquels les individus risquent de ne pouvoir faire face avec leurs seules ressources. La Sécurité sociale et le système de santé participent de la solidarité nationale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • les risques environnementaux (pollutions, incendies, catastrophes naturelles ou liées au changement climatique) nécessitent la mobilisation de moyens à toutes les échelles, pour la mise en sécurité des personnes, l'aide aux victimes et la reconstruction (loi du 13 août 2004). 	<p>santé publique ; par exemple : les campagnes de vaccination contre la grippe, contre le papillomavirus, le programme national nutrition santé (PNNS). Ces exemples aident à comprendre la responsabilité de l'État en matière de protection et de prévention.</p> <p>Partir d'une politique publique de santé : accès aux soins, prise en charge du grand âge, développement des liens intergénérationnels, mise en œuvre de ces dispositifs à l'échelle locale, lutte contre les déserts médicaux.</p> <p>À partir de l'exemple d'un territoire touché par une catastrophe environnementale, étudier comment se déploie la solidarité nationale – tant par l'intervention des forces de sécurité intérieure (sécurité civile, police et gendarmerie) que par la mobilisation des services de l'État – en vue de la prise en charge des victimes et de la reconstruction.</p> <p>Considérer les territoires touchés par une pollution lente et invisible en lien avec les activités humaines ; leurs répercussions sur la santé publique ; l'écologie et les politiques de gestion des risques (expositions aux polluants et perturbateurs endocriniens, qualité des eaux).</p>	<p>Vaccination contre l'infection du papillomavirus humain.</p> <p>EDD</p> <p>ODD3</p> <p>Articles 24 à 26 de la CIDE</p> <p>La géographie des risques abordée en géographie.</p> <p>Les cadets de la sécurité civile peuvent constituer une ressource précieuse.</p> <p>Prévention des risques environnementaux et culture de la prévention : « la sécurité civile est l'affaire de tous » (loi n° 2004-811 du 13 août 2004).</p>
--------------------------	---	--	---

Textes à lire

Préambule de la Constitution de 1946, dans *Guide républicain, volume : L'Idée républicaine*, 2023, p. 289

CÉSAIRE, Aimé : « Discours sur le colonialisme » (7 juin 1950), dans *Guide républicain, volume : L'Idée républicaine*, 2023, p. 184

GOUGES, Olympe de : *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), dans *Guide républicain, volume : L'Idée républicaine*, 2023, p. 106-107

QUATRIÈME

DÉFENDRE LES LIBERTÉS

ATTENDUS OU OBJECTIFS

La classe de quatrième s'attache à approfondir le sens du premier principe de la devise de la République : la liberté. Il s'agit de faire comprendre aux élèves comment *la* liberté se décline dans *les* libertés et comment celles-ci s'inscrivent dans un cadre légal qui les sauvegarde tout en les limitant au nom de l'intérêt général. La loi et l'organisation de la justice sont abordées comme des instruments en vue de la protection des individus, en tant qu'elles permettent de pallier les atteintes à leurs libertés et de maintenir l'ordre public garanti par l'État au nom de l'intérêt général de la nation.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	REFERENCES, DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
<p>Libertés et droits inconditionnels</p> <p>Libertés individuelles et libertés collectives</p>	<p>L'État de droit et les libertés :</p> <ul style="list-style-type: none">les libertés individuelles permettent aux citoyens d'être maîtres de leurs mouvements et de leurs choix (liberté de circulation ou de mariage, par exemple), mais aussi et surtout de leurs opinions et croyances (liberté d'opinion, liberté de conscience), ainsi que d'exprimer celles-ci (liberté d'expression). Les libertés collectives leur permettent de s'associer les uns avec les autres et de s'engager dans la vie de la société (droit de réunion, d'association, de manifestation, droit	<p>S'appuyer sur la CIDE pour faire comprendre aux élèves que ces libertés les concernent au premier chef.</p> <p>Étudier un exemple de menace sur la liberté d'expression et/ou la liberté de la presse.</p> <p>Prendre l'exemple de la liberté d'expression en ligne, avec ses atouts et ses abus.</p> <p>Les lieux de privation de liberté ; leur diversité, les contrôles auxquels ils sont assujettis. Se pencher sur une décision du Conseil constitutionnel ou une décision du Défenseur des droits.</p>	<p>Préambule et article 2 de la DDHC ; préambule et articles 1 et 2 de la DUDH</p> <p>EMI</p> <p>Concours « Découvrons notre constitution » organisé par le Conseil constitutionnel.</p> <p>CIDE, articles 13 sur la liberté d'expression, 15 sur la liberté d'association et de réunion, 17 sur le droit à l'information</p> <p>Article 4 de la DDHC</p>

<p>Justice et institutions judiciaires</p> <p>État de droit et bloc de constitutionnalité</p>	<p>syndical, liberté de la presse). Il s'agit de libertés fondamentales et de droits inconditionnels associés à l'idée de dignité humaine ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • nos libertés sont toutefois encadrées par la loi et limitées, en premier lieu par les libertés des autres, que nous n'avons pas le droit d'entraver ou de violer ; ensuite par la défense de l'ordre public qui concerne non seulement la sécurité, mais également la tranquillité, la salubrité, le respect de la dignité humaine, qui permettent à chacun de jouir de ses droits et de ses libertés ; • les libertés sont garanties par la loi : elles figurent dans le bloc de constitutionnalité reconnu par le Conseil constitutionnel, et l'action de l'État elle-même est soumise à la justice (son action ne peut violer les droits du citoyen) ; 	<p>Aborder le fonctionnement de la justice à partir d'un cas précis ; le rôle et le fonctionnement des jurys populaires ; la justice des mineurs et le droit à la protection.</p>	<p>CIDE, article 3, intérêt supérieur des droits de l'enfant.</p> <p>Passeport EducDroit</p>
---	--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • l'indépendance de la justice est une condition de l'État de droit, son organisation garantissant le traitement équitable des justiciables ; • les libertés sont enfin garanties par des traités internationaux (Cour européenne des droits de l'homme, par exemple). 		
<p>Ordre public et souveraineté nationale</p> <p>Défense</p>	<p>Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la « sûreté » fait partie des droits affirmés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC, art. 2). Elle signifie à la fois que les droits du citoyen sont protégés et qu'il doit se trouver en sécurité. Les forces de sécurité intérieure, comme la police, la gendarmerie, les pompiers et les douanes, répondent à cette exigence ; • la police de l'environnement assure la protection du droit de chacun à vivre dans un environnement « sain et 	<p>Aborder des exemples (plan Vigipirate, crise du Covid).</p> <p>Prendre l'exemple des incendies de forêt, pour montrer l'action des pompiers et de la sécurité civile, et en particulier la sécurisation des habitations.</p> <p>Aborder un exemple d'action de l'Office français de la biodiversité.</p> <p>Appréhender les missions des forces de sécurité et des armées à partir d'une participation à une opération internationale.</p>	<p>Exercices de sécurité dans l'établissement</p> <p>Éducation à la défense Classes de défense et de sécurité globales (CDSG)</p> <p>EDD</p>

	<p>équilibré » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • les forces armées ont vocation à défendre la souveraineté nationale, qui peut se trouver menacée ; elles ont aussi pour mission de servir la nation quand elle est engagée par des traités ou comme membre d'organisations internationales comme l'ONU. La défense doit également affronter de nouveaux enjeux comme la guerre informationnelle et la cyberdéfense. 		<p>EMI</p>
<p style="text-align: center;">Textes à lire</p> <p>MONTESQUIEU : <i>De l'Esprit des lois</i>, 1748, livre XI, notamment les chapitres 4 (en entier) et 6 (jusqu'à « [...] de juger les crimes ou les différends des particuliers. »)</p> <p>BADINTER, Robert : « Discours pour l'abolition de la peine de mort », Assemblée nationale, 17 septembre 1981 – disponible sur le site de l'Assemblée nationale</p> <p>Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789</p>			

<p>Union européenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> la France est un acteur de la construction européenne depuis son origine. Elle est membre de l'Union européenne fondée par le traité de Maastricht (1992). Le champ du débat politique s'en trouve élargi, mais également celui des droits de ses ressortissants. montrer comment la France prend part aux institutions européennes : parlement, commission, conseil, cour de justice. 	<p>adjonction de la Charte de l'environnement en 2004, réforme de 2008.</p> <p>Donner l'exemple d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC).</p> <p>Présenter les institutions européennes en montrant ce qui relève de la souveraineté des États et ce qui relève d'une logique supranationale.</p> <p>L'idée de citoyenneté européenne : un citoyen européen est habilité à faire valoir ses droits devant une juridiction européenne (Cour de justice de l'Union européenne ou Cour européenne des droits de l'Homme) ; aborder les différents droits liés à la citoyenneté européenne.</p>	<p>EDD</p> <p>Charte de l'environnement</p> <p>La construction européenne est abordée en histoire.</p> <p>Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2009)</p>
<p>Démocratie délibérative et opinion publique</p> <p>Désinformation Complotisme</p>	<p>Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (1) : l'opinion</p> <ul style="list-style-type: none"> la démocratie est un régime où l'opinion publique joue un rôle capital, qui s'exprime par l'intermédiaire des médias, dont les médias sociaux, et qu'on essaie de saisir par des sondages de natures diverses ; l'information constitue donc un enjeu essentiel, tout particulièrement à l'ère du numérique et avec l'émergence des « intelligences artificielles » ; 	<p>Réflexion critique sur la notion d'opinion publique ainsi que sur la conception, la conduite et le rôle des sondages.</p> <p>Étudier des exemples de désinformation et d'opérations de déstabilisation en lien avec le racisme et l'antisémitisme. Montrer</p>	<p>Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques</p> <p>EMI</p> <p>Formation à l'esprit critique</p> <p>Loi du 22 décembre 2018 relative à la lutte contre la manipulation</p>

<p>Lanceurs d’alerte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les médias sociaux sont eux aussi le lieu de débats et de mobilisations. Dans ce contexte, des lanceurs d’alerte prennent des risques pour informer leurs concitoyens sur des abus. 	<p>l’importance de l’établissement rigoureux des faits et de la distinction entre croyance, opinion et savoir.</p> <p>Analyser des exemples d’alerte ou de mobilisation dans les réseaux sociaux (le mouvement <i>#MeToo</i>, les affaires financières) ; le cas de Chelsea Manning ou celui d’Irène Frachon (lanceurs d’alerte).</p>	<p>de l’information</p> <p>Cadre de référence des compétences numériques (CRCN)</p> <p>Loi du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d’alerte</p> <p>Loi du 9 juin 2023 visant à lutter contre les dérives des influenceurs dans les réseaux sociaux</p>
<p>Citoyenneté active</p> <p>Élections et référendum</p>	<p>Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (2) : l’engagement collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • les campagnes électorales et les campagnes référendaires sont des occasions de débats (entre tous les citoyens, comme entre ceux qui sont déjà ou aspirent à être des représentants politiques) et des moments décisifs de la vie démocratique – le vote n’étant pas obligatoire, mais marquant un engagement au sein de la cité ; • les formes traditionnelles de l’engagement demeurent décisives : engagement politique et exercice d’un mandat, engagement syndical, engagement associatif ou humanitaire ; 	<p>Exposer les différentes temporalités électorales (présidentielle, législative, sénatoriale, régionale, départementale, municipale).</p> <p>Étudier une campagne électorale ou référendaire.</p> <p>Examiner les procédures et le caractère public des délibérations municipales (filmées, enregistrées, données disponibles).</p> <p>Utiliser ou susciter le témoignage d’un élu.</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> • l'engagement dans les institutions (armée, police, justice, éducation) ou dans les associations ; comment faire valoir une cause dans la durée ; • l'exercice de la liberté de manifester permet aux citoyens d'exprimer leur opinion et de faire pression sur les gouvernements. 	<p>Proposition globale et synthétique : suivre le parcours d'une loi, de la situation à laquelle elle répond jusqu'à son application en passant par mobilisations et débats, pour voir le jeu des acteurs des institutions et appréhender comment agit le contrôle de l'action publique (par exemple la loi Veil de 1975 ou la loi sur le mariage pour tous en 2013).</p>	<p>Lien possible avec l'enseignement de défense</p> <p>Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)</p>
<p>Textes à lire</p> <p>La Constitution de la Cinquième République, 1958 Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2000 HUGO, Victor : « Discours à l'Assemblée législative sur le suffrage universel » (21 mai 1850), notamment de « Voyez, Messieurs, comme ce qui est profondément juste est toujours en même temps profondément politique [...] » à « [...] je ne sais quel rétablissement abominable et impie du droit d'insurrection. » – disponible sur le site de l'Assemblée nationale DE GAULLE, Charles : « Discours de Bayeux », 16 juin 1946</p>			

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

SECONDE

DROITS, LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉ

ATTENDUS OU OBJECTIFS

En classe de seconde, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. Car l'exercice des libertés appelle à la responsabilité, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, les risques environnementaux ou la transition écologique.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
<p>État de droit</p> <p>Laïcité</p> <p>Sécularisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'État de droit est garant des libertés et des droits fondamentaux : • l'État de droit est le fruit d'une triple évolution : la séparation des espaces politique et religieux (sécularisation de la politique), l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la soumission de l'appareil étatique lui-même à la loi ; • en France, la distinction du politique et du religieux est adossée au principe de la laïcité, qui consacre la séparation des églises et de l'État (loi de 1905) et qui impose la neutralité à ses agents. Ainsi, l'État ne salarie ni ne subventionne aucun culte. La laïcité garantit de manière particulièrement ferme la liberté de conscience et le 	<p>Rappeler et approfondir la définition de l'État de droit qui a été donnée en classe de quatrième.</p> <p>Étudier la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 (art. 1, 2, 31, 44) : définir le principe de séparation, décrire son organisation, faire comprendre le primat du droit positif sur les règles religieuses et, notamment, en quoi il consolide les droits et les libertés publiques ; rappeler que la laïcité n'est pas l'athéisme.</p>	<p>CEDH et Charte européenne des droits fondamentaux</p> <p>En SES : comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique, comment s'organise la vie politique.</p>

	<p>pluralisme des croyances.</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'État de droit constitue à la fois une garantie des libertés fondamentales et la possibilité d'une évolution juridiquement normée de la société. Il crée de nouveaux droits et de nouvelles libertés ; • l'État de droit est constitutif de la communauté des nations démocratiques, comme de l'Union européenne ; • l'État de droit n'est cependant pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice). 	<p>Donner des exemples de nouveaux droits depuis les années 1960 (contraception, IVG, divorce par consentement mutuel, mariage pour tous, PMA) et expliquer comment ils ont été progressivement introduits dans le droit et consacrés par la loi.</p> <p>Les expressions de l'État de droit au niveau l'Union européenne.</p> <p>Aborder la question pénitentiaire, celle du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique.</p>	
<p>Liberté de la presse</p> <p>Liberté de l'information</p> <p>Pluralisme</p> <p>Liberté d'expression</p>	<p>Liberté et responsabilité : les vecteurs de l'information, leur nécessité et leurs enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • la liberté de la presse et la liberté de s'informer constituent deux piliers fondamentaux de la démocratie. Remises en cause dans tous les régimes autoritaires, elles sont consubstantielles à la liberté d'opinion et d'expression, et elles impliquent le pluralisme en matière d'information. Garantie par la DDHC (art. 11), la liberté d'expression a été confortée par la loi de 1881 sur la liberté de la presse ; sont cependant interdits : la diffamation, l'incitation à la haine raciale (loi Pleven de 1972), le négationnisme (loi Gayssot de 1990), l'apologie du terrorisme (Code pénal, art. 421-2.5) ; 	<p>Le travail des journalistes : ses méthodes, sa déontologie, sa rigueur. Ses difficultés propres : pressions, censure ou autocensure, atteintes à la liberté de la presse.</p>	<p>EMI</p> <p>Rapports et classement mondial de la liberté de la presse par Reporters sans Frontières</p> <p>Quinze ans est l'âge de la majorité numérique.</p> <p>Programme SNT seconde : la question du contrôle de l'internet.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> avec le développement des outils et de l'environnement numérique, la liberté de la presse doit relever le défi de l'extension des réseaux, qui démultiplie les médias d'information, altère la fiabilité des sources et fragilise les circuits de diffusion réglée de l'information. Par un phénomène de boucle, de nouvelles possibilités d'information donnent lieu à de nouvelles possibilités de désinformation ; les médias sociaux sont un lieu de liberté d'expression, mais ils sont aussi un vecteur de désinformation et amplifient les « discours de haine ». 	<p>La nouvelle donne que constituent l'internet et les réseaux sociaux. Engager une réflexion sur l'évaluation des sources d'information et sur les critères de leur fiabilité ; les problèmes soulevés par l'intelligence artificielle (IA) ; les désordres informationnels (mésinformation, malinformation, désinformation, réinformation, « chambres d'écho »).</p> <p>Aborder la question de la régulation des médias sociaux au niveau national, européen (lois françaises, directives européennes) et mondial. Quelles réponses législatives ? Quelle est la responsabilité des utilisateurs ? Quelle est celle des fournisseurs d'accès ?</p>	<p>Cadre de référence des compétences numériques (CRCN) Parcours Pix</p> <p>Le Digital Service Act européen</p> <p>Code européen des bonnes pratiques contre la désinformation (2018)</p> <p>Pharos</p>
<p>Droits environnementaux</p> <p>Développement durable</p> <p>Transition écologique</p> <p>Responsabilité</p>	<p>Droits et responsabilité : protection de l'environnement et sauvegarde de la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> intégrée au bloc de constitutionnalité, la Charte de l'environnement (2004) consacre le droit à un environnement sain et engage la responsabilité individuelle et collective face au respect et à la protection du vivant et de la biodiversité ; le droit environnemental induit la responsabilité des États, des producteurs, et même des consommateurs. L'animal y est institué comme « objet de droit » dans le contexte d'un « respect du vivant ». 	<p>Étudier la Charte de l'environnement en considérant son appartenance au bloc de constitutionnalité.</p> <p>S'appuyer sur une des nombreuses questions d'actualité sur le sujet, à différentes échelles, des conférences internationales aux enjeux de consommation.</p>	<p>EDD</p> <p>Étude de la transition écologique en géographie en seconde</p> <p>Connaître les principales limites écologiques de la croissance : objectif d'apprentissage en seconde en SES.</p> <p>Écodélégués</p> <p>ODD dans leur globalité</p>

		Étudier les enquêtes conduites sur les groupes de pression (ou lobbies) et mesurer l'influence qu'ils peuvent avoir sur les politiques publiques liées à la santé ou à l'environnement.	Thématique de discussion pour les CVL et CAVL
<p style="text-align: center;">Textes à lire</p> <p>Déclaration Universelle des Droits de l'homme et du citoyen, 1948 Loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Églises et de l'État, dans <i>Guide républicain, volume : L'Idée républicaine</i>, 2023, p. 287-288 ALAIN : « Prologue », <i>Politique</i>, 1951, dans <i>Guide républicain, volume : L'Idée républicaine</i>, 2023, p. 155 BRIAND, Aristide : « Intervention du 20 avril 1905 lors du débat parlementaire sur la séparation des Églises et de l'État », dans <i>Guide républicain, volume : L'Idée républicaine</i>, 2023, p.150 PLATON : « La Prosopée des lois », <i>Criton</i>, 51b sq., IV^e siècle av. J.-C.</p>			

PREMIÈRE

COHÉSION ET DIVERSITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE

ATTENDUS OU OBJECTIFS

La classe de première aborde la question de la cohésion des sociétés démocratiques, dans lesquelles les diverses conceptions du monde et les cultures les plus diverses peuvent s'exprimer librement. La réflexion conduite met en regard les valeurs et les principes de la République française et, plus largement, l'idéal démocratique, avec la complexité de la réalité sociale. Comment ces valeurs et ces principes peuvent-ils être source de cohésion sociale ? Sous quelle forme de cohésion se traduisent-ils concrètement ? Comment forme-t-on une nation démocratique et comment la France se définit-elle comme une communauté nationale ? Par-delà la prise en compte des diversités réelles et légitimes, ces questions problématisent la nature et la dynamique du lien social en tant que tel.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
Solidarité et fraternité Égalité femmes-hommes	Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale : <ul style="list-style-type: none">• en mettant en avant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, la devise de la République française indique que la nation est porteuse d'un projet social. Celui-ci implique à la fois de lutter contre toutes les formes d'inégalité et de tisser des liens étroits de solidarité entre les citoyens ;• les inégalités économiques et sociales peuvent présenter un danger pour la démocratie ;• l'égalité entre les femmes et les hommes illustre la manière dont un principe, objet de mobilisations et de politiques volontaristes, transforme progressivement la société, tout en se heurtant à diverses formes de résistance ;	En prenant un ou plusieurs exemples, on étudie avec les élèves la notion de solidarité appliquée à différentes échelles, en abordant à la fois ses conditions formelles (rôle de l'impôt, logique d'assurance autant que d'assistance, contributions obligatoires ou dons volontaires), et ses modalités concrètes de mise en œuvre (redistribution, secours). Étudier la décision du Conseil constitutionnel du 6 juillet 2018, reconnaissant la valeur constitutionnelle du principe de fraternité. On met en regard l'évolution législative, les textes nationaux et internationaux et les données relatives à la place des femmes dans la vie quotidienne, l'univers professionnel, la vie politique, pour ouvrir un champ à la réflexion des élèves.	La Révolution française en voie générale en spécialité SES, deux objectifs d'apprentissage : <ul style="list-style-type: none">- connaître le rôle des principales institutions qui contribuent à la gestion des risques (famille, sociétés et mutuelles d'assurance, pouvoirs publics) ;- comprendre que la protection sociale, par ses logiques d'assurance et d'assistance, contribue à une couverture des risques fondée sur le principe de solidarité collective.

<p>Discriminations et société inclusive</p> <p>Racisme, antisémitisme et xénophobie</p> <p>Pluralisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> passant par la loi (Code pénal, art. 225-1), la lutte contre les discriminations se nourrit du principe d'égalité et de celui de fraternité. La conception d'une société inclusive tournée vers les personnes en situation de handicap y ajoute un impératif de solidarité ; le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie sont punis par la loi ; le principe de la laïcité vise à la fois à garantir la liberté personnelle de croire ou de ne pas croire et à rendre possible la coexistence pacifique d'individus et de groupes dont les options philosophiques ou religieuses restent différentes. 	<p>Distinguer la définition juridique des discriminations, les discriminations sociales et la manière dont celles-ci sont ressenties ; examiner la question des moyens mis en œuvre pour mesurer les discriminations ; étudier l'action d'une association luttant contre les discriminations (un exemple). Aborder la question du traitement médiatique des minorités.</p> <p>Montrer l'importance de l'autorité arbitrale de l'État et montrer qu'il crée ainsi les conditions de la coexistence et du pluralisme.</p>	<p>Le Défenseur des droits</p> <p>Art 9 CEDH Loi de 1905, articles 27 et 28</p> <p>LICRA</p> <p>EMI</p>
<p>Indivisibilité de la République</p> <p>Décentralisation</p> <p>Défense et sécurité</p> <p>Société numérique</p>	<p>La République et la nation :</p> <ul style="list-style-type: none"> disposant que la République est « indivisible » et que « son organisation est décentralisée », la Constitution de la V^e République assure un équilibre entre l'unité de la nation et la diversité de ses territoires ; la décentralisation opérée depuis 1982 a transféré certaines compétences de l'État aux collectivités territoriales ; les territoires ultramarins ont vu leurs statuts évoluer ; 	<p>Étudier : (a) le statut et l'organisation des collectivités territoriales ; (b) la décentralisation et le transfert de certaines compétences préalablement étatiques ; ou (c) le statut des territoires ultramarins permet de clarifier le principe d'indivisibilité.</p> <p>La question des langues régionales : partir de l'introduction dans la Constitution de l'idée que « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. » (art. 75-1, 2008) constitue une autre piste pour exposer le principe d'indivisibilité en faisant le lien entre unité <i>du</i> territoire et reconnaissance d'une diversité <i>des</i> territoires.</p>	<p>Le programme d'histoire est centré sur l'affirmation nationale dans l'Europe du XIX^e siècle et aborde la III^e République.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • les questions mémorielles contribuent à une réflexion sur l'identité de la nation, constituant, tantôt le ferment de son unité, tantôt un champ d'affrontements idéologiques et politiques ; • l'idée de patriotisme constitutionnel exprime l'attachement des citoyens aux principes fondateurs de la République et de la démocratie françaises, ainsi que le souci de les voir respecter et de mieux en mieux réalisés ; • la communauté nationale est une communauté <i>ouverte</i> marquée par la possibilité d'acquérir la nationalité française (distinction du droit du sang et du droit du sol) comme par l'existence d'une citoyenneté européenne ; • la communauté nationale se matérialise aussi par l'existence d'une défense nationale. Celle-ci est confrontée aux enjeux d'un monde à la fois de plus en plus interdépendant et soumis à des tensions économiques, politiques et culturelles constantes. 	<p>Saisir les enjeux mémoriels à partir, par exemple, d'un personnage historique ou d'un lieu, d'un monument ou d'un événement (local si possible). Clarifier le sens des commémorations, discuter la notion de « devoir de mémoire ».</p> <p>Examiner les diverses procédures par lesquelles s'acquiert la nationalité française ; mettre en lumière des personnalités d'origine étrangère ayant joué un rôle significatif dans l'histoire nationale ; présenter les droits afférents à la citoyenneté européenne.</p> <p>Préciser la notion de « sécurité nationale » introduite par le <i>Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale</i> (2008), tout en présentant les perspectives d'une défense européenne.</p> <p>Les enjeux des « guerres hybrides ».</p>	<p>Recueil « Portraits de France » sur Éduscol.</p> <p>Des élèves ont participé aux classes engagées et effectué leur séjour de cohésion du SNU avec la coloration « Défense et Mémoire ».</p>
--	--	--	--

Textes à lire

Loi Pleven du 1^{er} juillet 1972

CLEMENCEAU, Georges : « Intervention à la Chambre des députés, 31 juillet 1885 », dans *Guide républicain, volume : L'Idée républicaine*, 2023, p. 167

CONDORCET : « Sur l'admission des femmes au droit de cité, 3 juillet 1790 », dans *Guide républicain, volume : L'Idée républicaine*, 2023, p. 104-105

BLOCH, Marc, *L'Étrange défaite*, 1946, chapitre III, « Examen de conscience d'un Français », de : « Ils enseignaient non sans raison [...] » à : « [...] la zone occupée, tyrannisée, affamée. »

MANOUCHIAN, Missak : « Dernière lettre », Prison de Fresnes, 21 février 1944, dans *Guide républicain, volume : L'Idée républicaine*, 2023, p. 182-183

TERMINALE

LA VIE DÉMOCRATIQUE : DÉBAT, DÉLIBÉRATION ET PRISE DE DÉCISION

ATTENDUS OU OBJECTIFS

La classe terminale parachève l'éducation à la citoyenneté active en approfondissant la question du débat démocratique. Elle permet de s'interroger sur la manière dont, dans une société de communication et à l'ère numérique, les citoyens s'informent et échangent, pour élaborer une véritable éthique de la discussion. En abordant à différentes échelles le thème de la délibération qui a lieu dans les institutions, elle souligne un fondement des démocraties, dans lesquelles la légitimité et l'efficacité des décisions supposent échanges, controverses, négociations et consensus. Le programme permet également d'aborder les enjeux spécifiques des échanges dans les institutions internationales, notamment dans l'Union européenne ou au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU).

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
<p>Constitution</p> <p>Citoyenneté active</p>	<p>Les principes et les espaces du débat démocratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> la République française est organisée de manière à permettre des débats entre les citoyens ainsi qu'entre leurs représentants, et elle garantit la possibilité de confronter des options différentes et même opposées. Les partis politiques tiennent une place essentielle dans la vie démocratique, garantissant le pluralisme politique (Constitution de 1958, art. 4) ; sauf mesure judiciaire particulière, tous les citoyens de la République sont éligibles à des fonctions représentatives (maire, député, sénateur à partir de 24 ans, etc.) et ils ont donc accès à l'exercice de responsabilités sociales et politiques variées. Si le personnel politique est ainsi à la fois ouvert et renouvelable, c'est que tout citoyen a, <i>en vertu de la loi</i>, le statut de gouvernant potentiel. Les citoyens 	<p>Pointer les grands espaces de débat (partis, assemblées représentatives, presse) et montrer qu'il peut y avoir des tensions entre principes, valeurs ou idéaux qui nécessitent des arbitrages et de fixer des priorités (ce qui est le propre de la vie politique).</p> <p>Discuter du rôle et de la fonction des partis politiques : les termes de leur remise en question contemporaine, l'importance historique du droit de vote et le problème de l'abstention.</p> <p>Examiner les voies d'accès aux responsabilités politiques : associations, partis. Le rôle des campagnes électorales. Prendre un exemple de « professionnalisation » politique d'une personnalité et poser la question de la nature de l'expertise en politique.</p>	<p>En spécialité SES en terminale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda

<p>Opinion publique</p> <p>Culture du débat et éthique de la discussion</p>	<p>français sont également éligibles au Parlement européen ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'opinion publique occupe une place centrale dans une société de communication : elle ne se rend pas visible seulement au moment des consultations électorales ou référendaires (art. 11 de la Constitution), mais elle occupe constamment les médias et entretient la vie politique ; elle peut également s'exprimer par voie de manifestation (liberté fondamentale inscrite dans le droit français depuis 1935) ; • dans la République, la politique fait l'objet d'un débat : les opinions, les valeurs ou les idéaux s'affrontent selon les « sensibilités » impliquées. Mais la question de l'intérêt général demeure et le postulat du régime représentatif est qu'il est toujours possible de chercher et 	<p>Réfléchir au rapport entre l'idée de démocratie et la réalité du renouvellement des responsables politiques (parité entre les femmes et hommes, représentation des différentes catégories socio-professionnelles, place des minorités). Interroger la façon dont l'opinion publique est mesurée par les sondages et rendue visible dans les médias traditionnels ou dans les réseaux sociaux : est-elle seulement <i>exprimée</i> par eux ou est-elle aussi <i>produite</i> par eux ?</p> <p>Travailler sur un exemple de sondage : commanditaire, méthodologie, multiplicité des interprétations possibles, diffusion dans les médias, y compris numériques. Prendre l'exemple du changement climatique pour étudier le rapport entre théories scientifiques, médias et opinion publique ; pointer une concurrence des discours dits « scientifiques » selon leur provenance (ONG ou lobbies industriels).</p> <p>Consensus et compromis : quels sont les sujets sur lesquels un consensus est indispensable ? Qu'est-ce qui peut être réglé par l'élaboration de compromis ? Qu'est-ce qu'un juste compromis ? La politique a-t-elle pour résultat qu'il y ait toujours des gagnants et des perdants ? Appréhender les enjeux qui structurent l'éventail politique : la droite et la gauche, ou les droites et les gauches ?</p>	<p>politique ; comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale). <p>EMI</p> <p>EDD</p>
---	---	---	---

<p>Partis politiques et société civile organisée</p>	<p>de mettre en œuvre <i>en commun</i> des solutions aux problèmes du temps présent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> de nouveaux espaces de délibération directement accessibles aux citoyens se sont ouverts. Avec le numérique et les réseaux sociaux, les nouvelles conditions du débat posent le problème de la place des discours experts ou scientifiques en démocratie et de leur mise en concurrence avec les discours individuels et privés, lesquels sont amplifiés par les technologies de la communication. 	<p>Aborder la question des lanceurs d’alerte, ainsi que celle du journalisme positif ou « de solution ».</p> <p>À partir d’exemples ou de l’expérience des élèves, chercher à rendre compte de ce que peut être un débat sur les médias sociaux. Poser la question des critères pour la fiabilité d’une source à partir des méthodes du travail journalistique.</p> <p>Recenser les différents espaces délibératifs et participatifs à l’échelle locale, informer les élèves, éventuellement y contribuer dans le cadre d’un projet de classe ou d’établissement.</p> <p>Aborder la question du tirage au sort pour l’organisation de délibérations (exemple de la Convention citoyenne pour le climat).</p>	
<p>Consensus ou majorité</p> <p>Légitimité</p>	<p>La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans le cadre institutionnel, toute délibération a vocation à se traduire par une décision (par consensus ou à la majorité). Le rôle du débat est en ce sens de fonder la légitimité de la décision prise ; 	<p>Se pencher sur la manière d’éviter des situations de blocage : l’article 49-3 de Constitution de la V^e République ; la majorité qualifiée au Conseil de l’Union européenne.</p> <p>Étudier un ou plusieurs exemples afin de rendre compte des difficultés de parvenir à un consensus : les politiques migratoires françaises et européennes ; la protection de l’environnement et les normes sanitaires, etc.</p>	<p>Option Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)</p> <p>Étude de la Constitution en cours d’histoire</p> <p>L’État comme instance de décision est abordé en philosophie, ainsi que la distinction entre le légal et le légitime.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration de la loi suit un parcours comprenant plusieurs étapes (projet ou proposition de loi, vote à l'Assemblée nationale et au Sénat, navette parlementaire) ; la loi votée est soumise à un contrôle constitutionnel. Les lois peuvent aussi résulter de directives européennes ; • avec l'Organisation des Nations unies, le projet d'une délibération mondiale trouve, d'une part, quelques points de consensus et, d'autre part, se heurte à des situations de blocage. 	<p>Analyser un débat et sa traduction en matière de décisions, de lois et de politiques publiques à l'échelle nationale, européenne ou éventuellement internationale, par exemple sur les questions de bioéthique, de fiscalité, de laïcité, de migration de populations, ou liées à l'égalité entre les hommes et les femmes.</p> <p>Examiner la mise en œuvre d'une politique environnementale de l'Union européenne en soulignant les différents niveaux auxquels débattent différentes instances ; le principe de subsidiarité.</p> <p>Aborder la fabrique des objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de l'ONU et de l'UNESCO. Succès et échecs de la délibération internationale : conférences sur le climat (COP). Étudier les projets de réforme de l'ONU.</p>	<p>Étude de la construction européenne en histoire.</p> <p>EDD</p> <p>Le fonctionnement de l'ONU est abordé en HGGSP et sa naissance abordée dans le programme d'histoire.</p> <p>Dispositif MNU (modélisation des Nations unies)</p>
<p style="text-align: center;">Textes à lire</p> <p>VEIL, Simone : « Discours du 17 juillet 1979 à Strasbourg » Les objectifs de développement durable de l'ONU, 2015, disponible sur le site de l'ONU RICCEUR, Paul : <i>La Critique et la Conviction : entretiens</i>, 1995, dans <i>Guide républicain, volume : L'Idée républicaine</i>, 2023, p. 264-267</p>			

CYCLE CAP

Le programme recouvre l'intégralité de la formation, quel que soit le nombre d'années qu'elle suppose. Le professeur peut choisir l'ordre de traitement des thèmes.

DROITS, LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉ

ATTENDUS OU OBJECTIFS

Au cours du cycle de CAP, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour initier une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. Car l'exercice des libertés appelle à la responsabilité, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, les risques environnementaux ou la transition écologique. Cet enjeu essentiel est l'occasion d'aborder le fonctionnement de la démocratie délibérative à différentes échelles. Il permet de souligner un fondement des démocraties, garantissant la légitimité et l'efficacité des décisions.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
<p>État de droit</p> <p>Laïcité</p>	<p>L'État de droit est garant des libertés et des droits fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'État de droit est le fruit d'une triple évolution : la séparation des espaces politique et religieux, l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la soumission de l'appareil étatique lui-même à la loi ; • en France, la séparation du politique et du religieux est adossée au principe de la laïcité, qui consacre la séparation des Églises et de l'État et impose la neutralité à ses agents. Ainsi, l'État ne salarie ni ne subventionne aucun culte. La laïcité garantit de 	<p>Rappeler et approfondir la définition de l'État de droit qui a été donnée en classe de quatrième.</p> <p>Étudier la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 (art. 1, 2, 31, 44) : définir et expliciter le principe de séparation qui consolide les droits et les libertés publiques, rappeler le primat du droit positif sur les règles religieuses. On étudiera plus particulièrement les implications du principe de laïcité à l'École</p>	<p>CEDH et Charte européenne des droits fondamentaux</p> <p>Programme d'histoire : la France depuis 1789 : de l'affirmation démocratique à la construction européenne</p>

	<p>manière particulièrement ferme la liberté de conscience et le pluralisme des croyances ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'État de droit constitue à la fois une garantie des libertés fondamentales et la possibilité d'une évolution et/ou d'un approfondissement de la loi. Il crée de nouveaux droits et de nouvelles libertés. Membre de l'Union européenne, la France doit conformer son droit au droit européen ; • l'État de droit n'est cependant pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public), ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice). 	<p>(primat des connaissances sur les croyances, espace de neutralité propre à développer l'esprit critique) et dans le monde du travail, en distinguant service public et entreprises privées, agents publics et usagers.</p> <p>Dans une approche interdisciplinaire, on pourra étudier les évolutions contemporaines du droit européen du travail, notamment concernant les mineurs, en s'appuyant sur la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000), son article 32 (interdiction du travail des enfants et protection des jeunes au travail) et les dispositions prévues par le Code du travail français (travaux interdits et réglementés, dérogation pour les jeunes en formation professionnelle).</p> <p>Aborder la question pénitentiaire, celle du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique.</p>	<p>Référentiel de PSE : les enjeux de la santé et de la sécurité au travail.</p>
<p>Liberté de la presse</p> <p>Liberté de l'information</p>	<p>Liberté et responsabilité : les vecteurs de l'information, leur nécessité et leurs enjeux,</p> <ul style="list-style-type: none"> • la liberté de la presse et la liberté de s'informer constituent deux piliers fondamentaux de la démocratie. Remises en cause dans tous les régimes autoritaires, elles sont consubstantielles 	<p>Le travail des journalistes : ses méthodes, sa déontologie, sa rigueur. Ses difficultés propres : pressions, censure ou autocensure, atteintes à la liberté de la presse. Dans une approche</p>	<p>EMI</p> <p>Rapports et classement mondial de la liberté de la presse par Reporters sans Frontières</p>

<p>Pluralisme</p> <p>Liberté d'expression</p>	<p>à la liberté d'opinion et d'expression et elles impliquent le pluralisme en matière d'information ;</p> <ul style="list-style-type: none"> encadrée par la loi, la liberté de la presse doit relever le défi du numérique, qui démultiplie les médias d'information, altère la fiabilité des sources et fragilise les circuits de diffusion réglée de l'information. Par un phénomène de boucle, de nouvelles possibilités d'information se résolvent en de nouvelles possibilités de désinformation ; les médias sociaux sont un lieu de liberté d'expression, mais ils sont aussi un vecteur de désinformation et amplifient les « discours de haine ». 	<p>interdisciplinaire, la semaine de la presse peut être mise à profit pour rencontrer des journalistes qui témoigneront de leur travail exercé dans le respect des chartes de déontologie propres à leur profession.</p> <p>La nouvelle donne que constituent l'internet et les réseaux sociaux. Engager une réflexion sur l'évaluation des sources d'information et sur les critères de leur fiabilité ; les problèmes soulevés par l'intelligence artificielle (IA) ; les désordres informationnels (désinformation, « réinformation », « chambres d'écho »).</p> <p>Aborder la question de la régulation des médias sociaux au niveau national, européen (lois françaises, directives européennes) et mondial. Quelles réponses législatives ? Quelle est la responsabilité des utilisateurs ? Quelle est celle des fournisseurs d'accès ?</p>	<p>Semaine de la presse Objet d'étude du programme de français : S'informer, informer et communiquer</p> <p>Quinze ans est l'âge de la majorité numérique</p> <p><i>Le Digital Service Act</i> européen</p> <p>Code européen des bonnes pratiques contre la désinformation (2018)</p> <p>Pharos</p>
<p>Droits environnementaux</p> <p>Développement durable</p> <p>Transition écologique</p> <p>Responsabilité</p>	<p>Droits et responsabilité : protection de l'environnement et sauvegarde de la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> la Charte de l'environnement de 2004 a été intégrée au bloc de constitutionnalité en 2005 ; elle consacre le droit à un environnement sain et engage la responsabilité individuelle et collective face au respect et à la protection du vivant et de la biodiversité ; 	<p>Étudier la Charte de l'environnement en considérant son appartenance au bloc de constitutionnalité. En lien avec ses articles 2 et 3, étudier des exemples de mise en œuvre de la démarche « responsabilité sociétale des entreprises » à partir d'un ou plusieurs exemples de grands groupes (portée et limites).</p>	<p>EDD</p> <p>Programme de géographie : mondialisation des échanges et ODD</p> <p>Écodélégués</p>

<p>Démocratie représentative</p> <p>Légitimité</p> <p>Démocratie participative</p>	<p>La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans le cadre institutionnel, la délibération a vocation à fonder la légitimité de la décision prise ; • cette délibération pour prendre des décisions se retrouve aux échelles européenne et internationale ; • de nouveaux espaces de délibération directement accessibles aux citoyens se sont ouverts. Afin de favoriser le réengagement des citoyens dans le projet républicain, la puissance publique a élargi les modalités de consultation et d'association à la prise de décision politique à toutes les échelles ; • avec le numérique et les réseaux sociaux, les discours individuels et privés concurrencent fortement ceux des experts ou des scientifiques. 	<p>Étudier la portée et les limites des conférences internationales sur le climat (COP).</p> <p>Recenser les différents espaces délibératifs et participatifs à l'échelle locale (conseils de quartier, budgets participatifs), et conseils de quartier, budgets participatifs. Éventuellement y contribuer dans le cadre d'un projet de classe ou d'établissement sur le modèle de la Convention pour le climat.</p> <p>Rendre compte de ce que peut être un débat sur les médias sociaux. Poser la question des critères pour la fiabilité d'une source à partir des méthodes du travail journalistique.</p>	<p>Référentiel d'économie gestion : la production, quelles évolutions ? Thématique de discussion pour les CVL et CAVL</p> <p>Programme d'histoire : La France et la construction européenne depuis 1950</p>
---	--	--	--

COHÉSION ET DIVERSITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE

ATTENDUS OU OBJECTIFS

Le cycle CAP aborde également la question de la cohésion des sociétés démocratiques, dans lesquelles la diversité des individus, leurs conceptions du monde et leurs cultures peuvent s'exprimer librement. La réflexion conduite met en regard les valeurs et les principes de la République française et, plus largement, l'idéal démocratique, avec les différences et la complexité de la réalité sociale. La question de l'engagement politique des individus pour servir la communauté est également soulevée. Comment ces valeurs et ces principes peuvent-ils être source de cohésion sociale ? Sous quelle forme de cohésion se traduisent-ils concrètement ? Comment forme-t-on une nation démocratique et comment la France se définit-elle comme une communauté nationale ? Par-delà la prise en compte des diversités, ces questions interrogent la nature et la dynamique du lien social en tant que tel.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
Solidarité et fraternité	<p>Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> en mettant en avant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, la devise de la République française indique que la nation est porteuse d'un projet social. Celui-ci implique à la fois de lutter contre toutes les formes d'inégalité et de tisser des liens étroits de solidarité entre les citoyens ; 	<p>On étudie avec les élèves la notion de solidarité appliquée à différentes échelles, en abordant à la fois ses conditions formelles (rôle de l'impôt, logique d'assurance autant que d'assistance, contributions obligatoires ou dons volontaires), et ses modalités concrètes de mise en œuvre (redistribution, secours). Le financement de l'école publique par l'État et les collectivités territoriales ainsi que celui des fonds sociaux à destination des élèves pourront servir d'exemples concrets à l'étude.</p> <p>Après avoir dressé un état des lieux de la pauvreté en France, s'appuyer sur une ou deux actions clefs de l'État français (notamment par l'Agence nationale de cohésion des territoires) pour lutter contre les inégalités territoriales, favoriser la mixité sociale.</p>	

Égalité femmes-hommes	<ul style="list-style-type: none"> • l'égalité entre les femmes et les hommes illustre la manière dont un principe, objet de mobilisations et de politiques volontaristes, transforme progressivement la société, tout en se heurtant à diverses formes de résistance ; 	On met en regard l'évolution législative, les textes nationaux et internationaux et les données relatives à la place des femmes dans la vie quotidienne, l'univers professionnel, la vie politique, pour ouvrir un champ à la réflexion des élèves. On étudiera particulièrement la question de la représentation genrée des formations et des professions et les actions mises en œuvre pour la dépasser.	Journée internationale des femmes Parcours avenir
Discriminations et société inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • la lutte contre les discriminations se nourrit du principe d'égalité et de celui de fraternité. La conception d'une société inclusive tournée vers les personnes en situation de handicap y ajoute un impératif de solidarité ; 	Examiner la question des moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre les discriminations, notamment celles liées au handicap en milieu scolaire et dans le monde du travail ; étudier l'action d'une association luttant contre les discriminations (un exemple). S'appuyer sur les travaux de la Commission nationale consultative des droits de l'homme pour dresser un état des lieux de la question en France. Montrer l'action de la puissance publique notamment au travers des lois (loi Gayssot, 1990).	Journée internationale des personnes handicapées Le Défenseur des droits Concours Flamme de l'égalité, prix Ilan Halimi, concours Nous autres
Racisme, antisémitisme et xénophobie	<ul style="list-style-type: none"> • le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie sont punis par la loi. 		
Indivisibilité de la République Décentralisation	<p>La République et la nation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • disposant que la République est « indivisible » et que « son organisation est décentralisée », la Constitution de la V^e république assure un équilibre entre l'unité de la nation et la diversité de ses territoires ; 	Étudier le statut et l'organisation des collectivités territoriales ; la décentralisation et le transfert de certaines compétences préalablement étatiques ; le statut des territoires ultramarins. On pourra notamment prendre des exemples en lien avec l'éducation, la santé et le travail.	

<p>Nationalité et citoyenneté</p> <p>Défense et sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> la communauté nationale est une communauté <i>ouverte</i> marquée par la possibilité d'acquérir la nationalité française comme par l'existence d'une citoyenneté européenne ; la communauté nationale se matérialise aussi par l'existence d'une défense nationale. Celle-ci est confrontée aux enjeux d'un monde à la fois de plus en plus interdépendant et soumis à des tensions économiques, politiques et culturelles constantes. Différents dispositifs permettent à la jeunesse de s'engager au service de la défense et de la sécurité nationales. 	<p>Examen des diverses procédures par lesquelles s'acquiert la nationalité française ; mettre en lumière des personnalités d'origine étrangère ayant joué un rôle significatif dans l'histoire nationale ; présentation des droits afférents à la citoyenneté européenne.</p> <p>Interroger la notion de « sécurité nationale » introduite par le <i>Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale</i> (2008), tout en présentant les perspectives d'une défense européenne.</p> <p>Outre le service national universel, dont un des objectifs est de renforcer l'engagement des jeunes et la cohésion nationale, on évoquera les dispositifs en lien avec la formation professionnelle : service militaire volontaire, cadets la République, classes de défense et de sécurité globale, classes et lycées engagés.</p>	<p>Recueil « Portraits de France » dans Éduscol.</p> <p>Parcours avenir</p>
<p>Citoyenneté active</p>	<p>L'engagement politique des citoyens au service de la société</p> <ul style="list-style-type: none"> sauf mesure judiciaire particulière, tous les citoyens de la République sont éligibles à des fonctions représentatives (par exemple maire, député, sénateur) et ils ont donc accès à l'exercice de responsabilités sociales et politiques variées. Si le personnel politique est ainsi à la fois ouvert et renouvelable, 	<p>Examiner les voies d'accès aux responsabilités politiques : associations, partis. Le rôle des campagnes électorales. Prendre un exemple de « professionnalisation » politique d'une personnalité.</p> <p>Confronter l'idéal de démocratie et la réalité du renouvellement des responsables politiques (parité femmes-hommes,</p>	

	c'est que tout citoyen a, <i>en vertu de la loi</i> , le statut de gouvernant potentiel.	représentation des différentes catégories socio-professionnelles, place des minorités).	
Textes à lire			
<p>MANOUCHIAN, Missak : « Dernière lettre, Prison de Fresnes, 21 février 1944 », dans <i>Guide républicain, volume : L'Idée républicaine</i>, 2023, p. 182-183</p> <p>Loi Pleven du 1^{er} juillet 1972</p> <p>Déclaration Universelle des Droits de l'homme et du citoyen, 1948</p>			

LYCÉE PROFESSIONNEL

SECONDE

DROITS, LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉ

ATTENDUS OU OBJECTIFS

En classe de seconde, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour initier une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. Car l'exercice des libertés appelle à la responsabilité, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, les risques environnementaux ou la transition écologique.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
<p>État de droit</p> <p>Sécularisation</p> <p>Laïcité</p> <p>Pluralisme</p>	<p>L'État de droit est garant des libertés et des droits fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'État de droit est le fruit d'une triple évolution : la séparation des espaces politique et religieux (sécularisation de la politique), l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la soumission de l'appareil étatique lui-même à la loi ; • en France, la séparation du politique et du religieux est adossée au principe de la laïcité, qui consacre la séparation des églises et de l'État et impose la neutralité à ses agents. Ainsi, l'État ne salarie ni ne subventionne aucun culte. La laïcité garantit de manière particulièrement ferme la liberté de conscience et le pluralisme des croyances. 	<p>Rappeler et approfondir la définition de l'État de droit qui a été donnée en classe de quatrième.</p> <p>Étudier la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 (art. 1, 2, 31, 44) : définir le principe de séparation, décrire son organisation, faire comprendre le primat du droit positif sur les règles religieuses et, notamment, en quoi il consolide les droits et les libertés publiques ; rappeler que la laïcité n'est pas l'athéisme. On étudiera plus particulièrement les implications du principe</p>	<p>CEDH et charte européenne des droits fondamentaux</p> <p>Révolution française en histoire (seconde bac pro)</p> <p>La République (CAP)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • l'État de droit constitue à la fois une garantie des libertés fondamentales et la possibilité d'une évolution et/ou d'un approfondissement de la loi. Il crée de nouveaux droits et de nouvelles libertés ; • l'État de droit est constitutif de la communauté des nations démocratiques, comme de l'Union européenne. Au sein de l'Union européenne, les États membres sont tenus d'appliquer le droit communautaire (traités, règlements, directives, décision de la Cour de Justice européenne) ; • l'État de droit n'est cependant pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public), ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice). 	<p>de laïcité à l'École (primat des connaissances sur les croyances, espace de neutralité propre à développement l'esprit critique) et dans le monde du travail, en distinguant service public et entreprises privées, agents publics et usagers.</p> <p>Donner des exemples de nouveaux droits depuis les années 1960 (contraception, IVG, PMA) et expliquer comment ils ont été progressivement consacrés par la loi et introduits dans le droit en réponse à une demande sociétale forte (droits des femmes et maîtrise de la fécondité).</p> <p>Dans une approche interdisciplinaire, on pourra s'appuyer sur la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000), son article 32 (interdiction du travail des enfants et protection des jeunes au travail) et les dispositions prévues par le Code du travail français (travaux interdits et réglementés, dérogation pour les jeunes en formation professionnelle).</p> <p>Aborder la question pénitentiaire, celle du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique.</p>	<p>Référentiel de PSE : prévention des risques professionnels ; référentiel d'économie-droit : le travail, quelles mutations ?</p>
--	---	---	--

<p>Liberté de la presse</p> <p>Liberté de l'information</p> <p>Pluralisme</p> <p>Liberté d'expression « Discours de haine »</p>	<p>Liberté et responsabilité : les vecteurs de l'information, leur nécessité et leurs enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> la liberté de la presse et la liberté de s'informer constituent deux piliers fondamentaux de la démocratie. Remises en cause dans tous les régimes autoritaires, elles sont consubstantielles à la liberté d'opinion et d'expression et elles impliquent le pluralisme en matière d'information ; encadrée par la loi, la liberté de la presse doit relever le défi du numérique, qui démultiplie les médias d'information, altère la fiabilité des sources et fragilise les circuits de diffusion réglée de l'information. Par un phénomène de boucle, de nouvelles possibilités d'information se résolvent en de nouvelles possibilités de désinformation ; les médias sociaux sont un lieu de liberté d'expression, mais ils sont aussi un vecteur de désinformation et amplifient les « discours de haine ». 	<p>Le travail des journalistes : ses méthodes, sa déontologie, sa rigueur. Ses difficultés propres : pressions, censure ou autocensure, atteintes à la liberté de la presse. Dans une approche interdisciplinaire, la Semaine de la presse peut être mise à profit pour rencontrer des journalistes qui témoigneront de leur travail exercé dans le respect des chartes de déontologie propres à leur profession.</p> <p>La nouvelle donne que constituent l'internet et les réseaux. Engager une réflexion sur l'évaluation des sources d'information et sur les critères de leur fiabilité ; les problèmes soulevés par l'intelligence artificielle (IA) ; les désordres informationnels (désinformation, réinformation, « chambres d'écho »).</p> <p>Aborder la question de la régulation des médias sociaux au niveau national, européen (lois françaises, directives européennes) et mondial. Quelles réponses législatives ? Quelle est la responsabilité des utilisateurs ? Quelle est celle des fournisseurs d'accès ?</p>	<p>EMI</p> <p>Rapports et classement mondial de la liberté de la presse par Reporters sans Frontières</p> <p>Semaine de la presse Objet d'étude du programme de français : s'informer, informer : les circuits de l'information</p> <p>Quinze ans est l'âge de la majorité numérique</p> <p>Le <i>Digital Service Act</i> européen</p> <p>Code européen des bonnes pratiques contre la désinformation (2018)</p> <p>Pharos</p>
---	--	--	---

<p>Droits environnementaux</p> <p>Développement durable</p> <p>Transition écologique</p> <p>Responsabilité</p>	<p>Droits et responsabilité : protection de l'environnement et sauvegarde de la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intégrée au bloc de constitutionnalité, la Charte de l'environnement (2004) consacre le droit à un environnement sain et engage la responsabilité individuelle et collective face au respect et à la protection du vivant et de la biodiversité ; • le droit environnemental pointe la responsabilité des États, des producteurs, et même des consommateurs. L'animal y est institué comme « objet de droit » dans le contexte d'un « respect du vivant ». 	<p>Étudier la Charte de l'environnement en considérant son appartenance au bloc de constitutionnalité.</p> <p>Se saisir d'une des nombreuses questions d'actualité sur le sujet, à différentes échelles, des conférences internationales aux enjeux de consommation.</p> <p>Dans une approche interdisciplinaire, s'appuyer sur la mise en œuvre de la démarche « responsabilité sociétale des entreprises » (portée et limites) à partir d'un ou de plusieurs exemples de grands groupes.</p>	<p>EDD</p> <p>Programme de géographie : mondialisation des échanges et ODD</p> <p>Écodélégués</p> <p>Référentiel d'économie gestion : La production, quelles évolutions ? Thématique de discussion pour les CVL et CAVL</p>
<p>Textes à lire</p> <p>Déclaration Universelle des Droits de l'homme et du citoyen, 1948</p> <p>Loi du 9 décembre 1905 de la séparation des Églises et de l'État, dans <i>Guide républicain, volume : L'Idée républicaine</i>, 2023, p. 287-288</p>			

PREMIÈRE

COHÉSION ET DIVERSITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE

ATTENDUS OU OBJECTIFS

La classe de première aborde la question de la cohésion des sociétés démocratiques, dans lesquelles la diversité des individus, leurs conceptions du monde et leurs cultures peuvent s'exprimer librement. La réflexion conduite met en regard les valeurs et les principes de la République française et, plus largement, l'idéal démocratique, avec les différences et la complexité de la réalité sociale. Or, comment ces valeurs et ces principes peuvent-ils être source de cohésion sociale ? Sous quelle forme de cohésion se traduisent-ils concrètement ? Comment forme-t-on une nation démocratique et comment la France se définit-elle comme une communauté nationale ? Par-delà la prise en compte des diversités, ces questions interrogent la nature et la dynamique du lien social en tant que tel.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
Solidarité et fraternité	<p>Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none">• en mettant en avant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, la devise de la République française indique que la nation est porteuse d'un projet social. Celui-ci implique à la fois de lutter contre toutes les formes d'inégalité et de tisser des liens étroits de solidarité entre les citoyens ; • le problème du creusement des inégalités : un danger pour la démocratie ?	<p>On étudie avec les élèves la notion de solidarité appliquée à différentes échelles, en abordant à la fois ses conditions formelles (rôle de l'impôt, logique d'assurance autant que d'assistance, contributions obligatoires ou dons volontaires), et ses modalités concrètes de mise en œuvre (redistribution, secours). Le financement de l'école publique par l'État et les collectivités territoriales ainsi que celui des fonds sociaux à destination des élèves pourront servir d'exemples concrets à l'étude.</p> <p>Après avoir dressé un état des lieux de la pauvreté en France, s'appuyer sur une ou deux actions clefs de l'État français (notamment par l'Agence nationale de cohésion des territoires) pour lutter contre</p>	Parcours avenir

Égalité femmes-hommes	<ul style="list-style-type: none"> • l'égalité entre les femmes et les hommes illustre la manière dont un principe, objet de mobilisations et de politiques volontaristes, transforme progressivement la société, tout en se heurtant à diverses formes de résistance ; 	<p>les inégalités territoriales, favoriser la mixité sociale.</p> <p>On met en regard l'évolution législative, les textes nationaux et internationaux et les données relatives à la place des femmes dans la vie quotidienne, l'univers professionnel, la vie politique, pour ouvrir un champ à la réflexion des élèves. On étudiera particulièrement la question de la représentation genrée des formations et des professions et les actions mises en œuvre pour la dépasser.</p>	
Discriminations et société inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • la lutte contre les discriminations se nourrit du principe d'égalité et de celui de fraternité. La conception d'une société inclusive tournée vers les personnes en situation de handicap y ajoute un impératif de solidarité ; 	<p>Examiner la question des moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre les discriminations, notamment celles liées au handicap en milieu scolaire et dans le monde du travail ; étudier l'action d'une association luttant contre les discriminations (un exemple). S'appuyer sur les travaux de la Commission nationale consultative des droits de l'homme pour dresser un état des lieux de la question en France. Montrer l'action de la puissance publique notamment au travers des lois (loi Gayssot, 1990).</p>	<p>Le Défenseur des droits Concours Flamme de l'égalité, prix Ilan Halimi, concours Nous autres</p>
Racisme, antisémitisme et xénophobie	<ul style="list-style-type: none"> • le racisme, l'antisémitisme, l'antitsiganisme et la xénophobie ; 	<p>Art 9 CEDH</p>	
Pluralisme	<ul style="list-style-type: none"> • le principe de la laïcité vise à la fois à garantir la liberté personnelle de croire ou de ne pas croire, et à rendre possible la coexistence pacifique d'individus et de groupes dont les options philosophiques ou religieuses restent distinctes. 	<p>Laïcité et espace public. Montrer l'importance de l'autorité arbitrale de l'État et montrer qu'il crée ainsi les conditions de la coexistence et du pluralisme.</p>	<p>Article 9 de la CEDH Loi de 1905, articles 27 et 28</p>

<p>Indivisibilité de la République</p> <p>Décentralisation</p>	<p>La République et la nation :</p> <ul style="list-style-type: none"> disposant que la République est « indivisible » et que « son organisation est décentralisée », la Constitution de la V^e République assure un équilibre entre l'unité de la nation et la diversité de ses territoires ; 	<p>Étudier le statut et l'organisation des collectivités territoriales ; la décentralisation et le transfert de certaines compétences préalablement étatiques ; le statut des territoires ultramarins. On pourra notamment prendre des exemples en lien avec l'éducation, la santé et le travail.</p> <p>La question des langues régionales : l'introduction dans la Constitution de l'idée que « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. » art 75-1 (2008).</p>	<p>Des élèves ont participé aux classes engagées et effectué leur séjour de cohésion du SNU avec la coloration « Défense et Mémoire ».</p>
<p>Nationalité et citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none"> la communauté nationale est une communauté <i>ouverte</i> marquée par la possibilité d'acquérir la nationalité française comme par l'existence d'une citoyenneté européenne ; 	<p>Examen des diverses procédures par lesquelles s'acquiert la nationalité française ; mettre en lumière des personnalités d'origine étrangère ayant joué un rôle significatif dans l'histoire nationale ; présentation des droits afférents à la citoyenneté européenne.</p>	<p>Recueil « Portraits de France » dans Éduscol.</p>
<p>Défense et sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> la communauté nationale se matérialise aussi par l'existence d'une défense nationale. Celle-ci est confrontée aux enjeux d'un monde à la fois de plus en plus interdépendant et soumis à des tensions économiques, politiques et culturelles constantes. Différents dispositifs permettent à la jeunesse 	<p>Interroger la notion de « sécurité nationale » introduite par le <i>Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale</i> (2008), tout en présentant les perspectives d'une défense européenne.</p> <p>Outre le service national universel, dont un des objectifs est de renforcer l'engagement des jeunes et la cohésion nationale, on</p>	<p>Éducation à la défense</p> <p>Parcours avenir</p>

	de s'engager au service de la défense et de la sécurité nationales.	évoquera les dispositifs en lien avec la formation professionnelle : service militaire volontaire, cadets de la République, classes de défense et de sécurité globales, classes et lycées engagés.	
Textes à lire			
<p>Loi Pleven du 1^{er} juillet 1972</p> <p>MANOUCHIAN, Missak : « Dernière lettre, Prison de Fresnes, 21 février 1944 », dans <i>Guide républicain, volume : L'Idée républicaine</i>, 2023, p. 182-183</p>			

TERMINALE

LA VIE DÉMOCRATIQUE : DÉBAT, DÉLIBÉRATION ET PRISE DE DÉCISION

ATTENDUS OU OBJECTIFS

La classe terminale parachève l'éducation à la citoyenneté active en abordant la question du débat démocratique. Elle permet de s'interroger sur la manière dont, dans une société de communication et à l'ère numérique, les citoyens s'informent et échangent, pour élaborer une véritable culture du débat. En abordant la délibération dans les institutions à différentes échelles, elle souligne un fondement des démocraties, dans lesquelles la légitimité et l'efficacité des décisions supposent une délibération. Le programme permet également d'aborder les enjeux spécifiques des échanges dans les institutions internationales, notamment dans l'Union européenne ou au sein de l'ONU.

NOTIONS ABORDEES	CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	PROPOSITIONS DE DEMARCHES ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE	DISPOSITIFS ET ELEMENTS EXTERIEURS A PRENDRE EN COMPTE
<p>Culture du débat et éthique de la discussion</p> <p>Opinion publique</p>	<p>Les principes et les espaces du débat démocratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> la République française est organisée de manière à permettre des débats entre les citoyens ainsi qu'entre les citoyens et leurs représentants, et elle garantit la possibilité de confronter des options différentes et même opposées tout en conciliant la recherche de l'intérêt général. Les partis politiques tiennent une place essentielle dans la vie démocratique, même si leur rôle et leur fonction sont souvent remis en question ; l'opinion publique occupe une place centrale dans une société de communication : elle ne se rend pas visible seulement au moment des consultations électorales, mais elle occupe constamment les médias et nourrit la vie politique ; 	<p>Au sein des grands espaces de débat traditionnels (partis, assemblées représentatives, presse), étudier les principales positions tenues par les parties prenantes au regard des valeurs et principes républicains. On pourra exploiter les débats engagés sur les grands défis environnementaux et numériques ou ceux relatifs aux questions éthiques posées par les progrès des biotechnologies.</p> <p>Interroger la façon dont l'opinion publique est mesurée par les sondages et rendue visible dans les médias traditionnels ou dans les réseaux sociaux : est-elle seulement <i>exprimée</i> par eux ou est-elle aussi <i>produite</i> par eux ?</p> <p>Travailler sur un exemple de sondage : commanditaire, méthodologie, multiplicité</p>	<p>EMI</p> <p>EDD</p> <p>EMI</p>

<p>Démocratie participative</p>	<ul style="list-style-type: none"> • de nouveaux espaces de délibération directement accessibles aux citoyens se sont ouverts. Afin de favoriser leur « réengagement » dans le projet républicain, la puissance publique a, à toutes les échelles, élargi les modalités de consultation des citoyens, ainsi que de leur association à la prise de décision politique ; • avec le numérique et les réseaux sociaux, les discours individuels et privés concurrencent fortement ceux des experts ou des scientifiques ; • sauf mesure judiciaire particulière, tous les citoyens de la République sont éligibles à des fonctions représentatives (maire, député, sénateur) et ils ont donc accès à l'exercice de responsabilités sociales et politiques variées. Si le personnel politique est ainsi à la fois ouvert et renouvelable, c'est que tout citoyen a, <i>en vertu de la loi</i>, le statut de gouvernant potentiel ; 	<p>des interprétations possibles, diffusion dans les médias, y compris numériques.</p> <p>Recenser les différents espaces délibératifs et participatifs à l'échelle locale (conseils de quartier, budgets participatifs). Éventuellement, y contribuer dans le cadre d'un projet de classe ou d'établissement. Présenter le rôle du Conseil économique, social et environnemental et l'organisation de Conventions citoyennes (exemple de la Convention pour le climat, consultation sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle).</p> <p>Rendre compte de ce que peut être un débat sur les médias sociaux. On pourra prendre l'exemple de la vaccination. Poser la question des critères pour la fiabilité d'une source à partir des méthodes du travail journalistique.</p> <p>Examiner les voies d'accès aux responsabilités politiques : associations, partis. Le rôle des campagnes électorales. Prendre un exemple de « professionnalisation » politique d'une personnalité. Confronter l'idéal de démocratie et la réalité du renouvellement des responsables politiques (parité entre les femmes et les hommes, représentation des différentes catégories socio-professionnelles, place des minorités).</p>	
<p>Citoyenneté active</p>			

<p>Démocratie représentative Consensus ou majorité</p> <p>Légitimité</p>	<p>La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans le cadre institutionnel, toute délibération a vocation à se traduire par une décision (par consensus ou à la majorité). Le rôle du débat est en ce sens de fonder la légitimité de la décision prise ; • avec l'Organisation des Nations unies, le projet d'une délibération mondiale trouve, d'une part, quelques points de consensus et, d'autre part, se heurte à des situations de blocage. 	<p>Analyser un débat et sa traduction en matière de décisions et de politiques publiques à l'échelle nationale, européenne ou éventuellement internationale, par exemple sur les questions de bioéthique, de fiscalité, de laïcité, de migration de populations, ou celles liées à l'égalité entre les hommes et les femmes.</p> <p>Examiner la mise en œuvre d'une politique environnementale de l'Union européenne en soulignant les différents niveaux auxquels débattent différentes instances ; le principe de subsidiarité.</p> <p>À partir d'un ou plusieurs exemples, rendre compte des difficultés de parvenir à un consensus dans la prise de décision politique et évoquer les solutions pour éviter les situations de blocage (article 49-3 de la Constitution française, majorité qualifiée au Conseil de l'Union européenne) : les politiques migratoires françaises et européennes ; la protection de l'environnement et les normes sanitaires, etc.</p> <p>Aborder la fabrique des objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de l'ONU et de l'UNESCO. Succès et échecs de la délibération internationale : conférences sur le climat (COP).</p>	<p>Construction européenne en cours d'histoire</p> <p>Dispositif MNU (modélisation des Nations unies)</p> <p>Programme de géographie : les hommes face aux changements globaux</p> <p>EDD</p>
<p>Textes à lire</p> <p>VEIL, Simone : « Discours du 17 juillet 1979 à Strasbourg »</p> <p>Les objectifs de développement durable de l'ONU, 2015, disponible sur le site de l'ONU</p>			